

le bulletin municipal de

Vaulnaveys-le-haut

- à noter, état civil
page 2
- mot du Maire
page 3
- le dossier
page 4
- les décisions
page 9
- vie de la commune
page 17
- intercommunalité
page 24
- patrimoine
page 26
- vie des associations
page 31
- infos
page 38



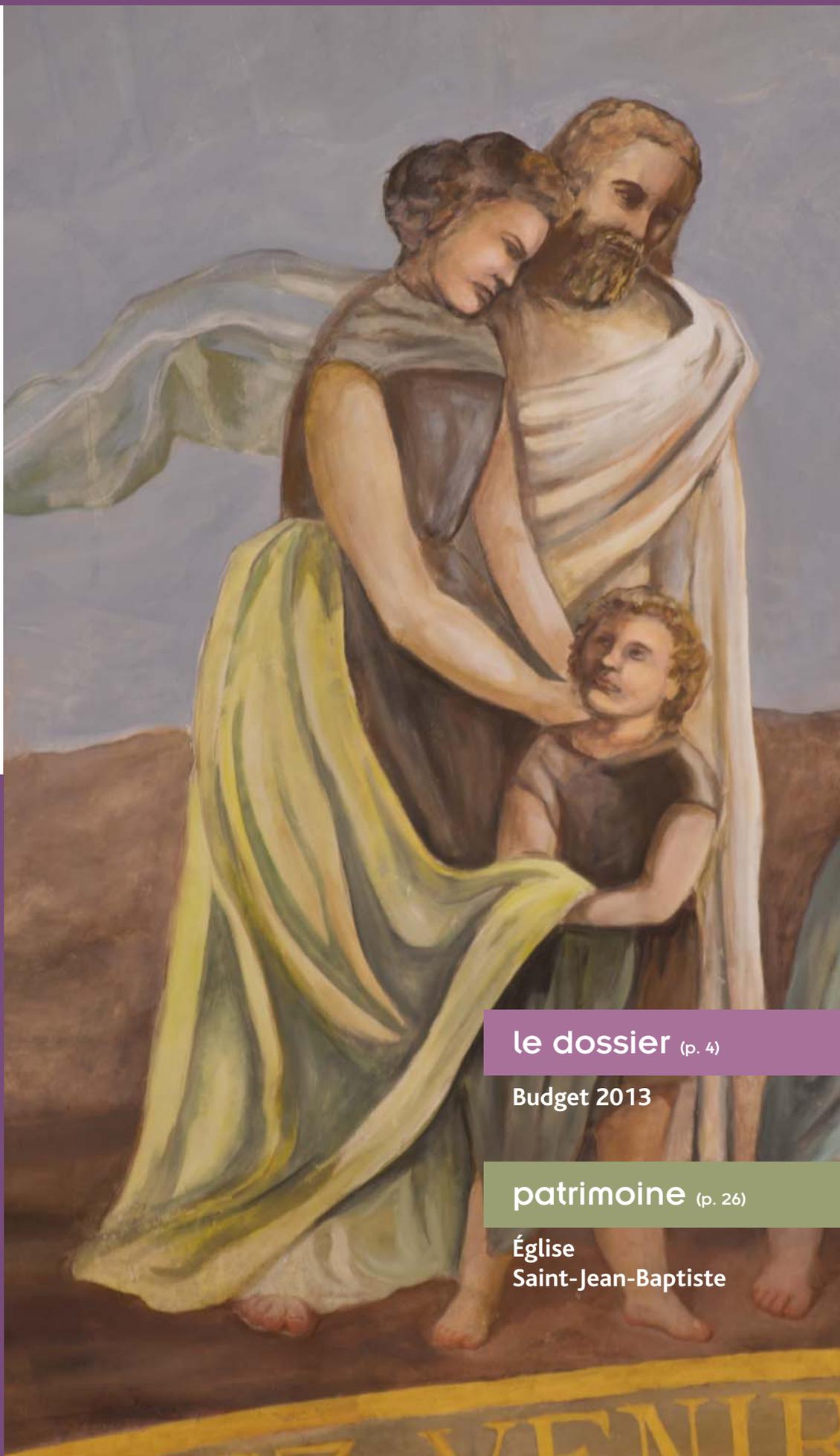
bulletin N°68
août 2013

La Mairie

Jours et horaires
d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
mardi : de 10h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Tél. 04 76 89 18 05
Fax. 04 76 89 10 85
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr
www.vaulnaveys-le-haut.fr



le dossier (p. 4)

Budget 2013

patrimoine (p. 26)

Église
Saint-Jean-Baptiste

VENIR

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi :
7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

Bibliothèque

mardi et mercredi :
17h00-19h00,
vendredi : 16h30-19h00,
samedi : 10h00-12h00.

En juillet / août :
seulement les mardis
et vendredis de 17h à 19h.

Espace jeune (12-17 ans)

le mercredi après-midi 13h30-
18h et les vacances scolaires

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18
ou le 112 (depuis un portable).
Prenez le temps de donner la
nature du sinistre, votre nom,
votre adresse complète, le n° de
la rue et surtout la commune
dont vous dépendez. Pour les
habitants d'Uriage, précisez le
nom de la commune : Vaulna-
veys-le-Haut.

Déchetterie

mardi, jeudi, vendredi : 8h-13h
mercredi : 8h-13h et 14h-18h
samedi : 8h-18h

Transports

Ligne 6050

Vizille - Uriage - Gare de Gières
- Grenoble

Ligne 6051

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6052

Belmont - Campus universitaire
via Uriage et Gières

Ligne 6010

Chamrousse - Uriage - Grenoble

Renseignements

ALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.itiniserre.fr

Des fiches horaires
sont disponibles à la Mairie.

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 898 178
Urgence Électricité :
0 810 333 338

état civil

Naissances bienvenue à :

- **GIRAUD** Capucine, Danielle, Colette, le 7 janvier 2013
- **RIZZO** Andrea, Rosario, le 17 janvier 2013
- **RIZZO** Gabriel, Robert, le 17 janvier 2013
- **RICHARD** Victor, John, Claude, le 20 janvier 2013
- **COUTURE** Léanne, le 30 janvier 2013
- **BOURDON** Raphaël, Jean, Paul-Henri, le 14 février 2013
- **PHÉLIX** Luca, Roger, Emmanuel, le 27 février 2013
- **BOUTEILLE** Sandro, René, Alain, le 25 mars 2013
- **BOREL** Emrys, Nicolas, le 09 avril 2013
- **GIROUD DA SILVA** Julie, le 10 avril 2013
- **SROCZYNSKI** Vickie, Anaïs, le 24 avril 2013
- **KO** Satya, Hei Yee, le 30 avril 2013
- **GIRARD** Kélia, Christine, Valérie, le 26 mai 2013
- **GOUIS** Léna, Enola, le 27 mai 2013
- **VERNAY** Méline, Patricia, le 27 mai 2013
- **MILESI** Stella-Bella, le 04 juin 2013
- **VIAL** Amaury, Jacques, Pierre, le 23 juin 2013
- **PINA** Lilou, Mauricette, le 04 juillet 2013
- **NAVARRO** Chloé, Marie, Jeanne, le 06 juillet 2013
- **GARCIA-BESSE** Malohë, José, Michel, le 26 juillet 2013

Mariages ils se sont unis devant nous :

- **FIGEROU** Sébastien, Guillaume et **BOITELLE** Marie-Hélène, Marcelle, Laura, le 2 février 2013
- **PLANÇON** Gilles, Maurice, Marc et **VEAU** Stéphanie, le 23 février 2013
- **ROBIN** Damien et **MONTAGNAT-RENTIER** Maurine, Claudette, le 16 mars 2013
- **BAS** Patrick, René, Maurice et **FLINIAUX** Ingrid, Jeanne, Juliette, le 20 avril 2013
- **LLORET** Thomas, Philippe et **OUIDIR** Marion, Suzanne, Sonia, le 04 mai 2013
- **BECQ** Régis, Dominique, Fabien et **SOUBIE** Cécile, Nicole, le 11 mai 2013
- **COSTON** Sylvain, Roland, Louis et **FINI** Elisabeth, Monique, Denise, le 8 juin 2013
- **PRUDHOMME** David, Stéphane, Jacky et **MARIOTTE** Caroline, Véronique, le 29 juin 2013
- **DOTHÉE** Stéphane, Jacques et **BAUCHÉ** Laëtitia, Delphine, Marie-France, le 06 juillet 2013
- **BOLLIET** Loic, Alain et **CHABOUD** Laurence, Andrée, le 12 juillet 2013
- **BENTLEY** Jon, Paul, Nathan et **L'HERPINIERE** Mia, Nicole le 26 juillet 2013
- **COURBEZ** Jérôme et **ESTEVE** Sylvie, le 27 juillet 2013

Décès c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- **AMIGUET** Simone, Renée, le 26 janvier 2013
- **BESSON** Yvette, Adèle, Marthe née REYMOND, le 31 mars 2013
- **BARON** Suzanne, Renée née MALAN, le 2 avril 2013
- **BASSET** Pierre, Marius, le 16 mai 2013
- **NGUYEN** Huy Xuong, le 20 mai 2013
- **ARMER** Willibald, le 20 mai 2013
- **VALETTE** Thérèse née BARRIEUX, le 10 juin 2013
- **HEDÉ** Jean Marie Toussaint, le 10 juillet 2013
- **PERRIN-BLANC** Pierre, Louis, François, le 27 juillet 2013



le mot du maire

Vous trouverez dans ce bulletin, comme à l'ordinaire, de multiples informations sur la vie et le devenir de notre village.

Si j'ai choisi de ne pas les commenter, c'est parce que nous allons entrer dans une période pré-électorale où je me dois de respecter un devoir de réserve.



En mars prochain, vous allez en effet renouveler votre conseil municipal.

Ce sera pour nombre d'entre vous un notable changement d'habitudes puisque désormais notre commune est soumise à un scrutin de liste à deux tours, respectant la parité hommes/femmes, avec 27 conseillers et, de surcroît, le fléchage des futurs conseillers communautaires.

Le panachage, le raturage ou l'ajout de nom entraîneront la nullité du vote. Tant pis si cela gâche le plaisir de certains.

Quant à moi, pour conclure, je ne vais pas boudier le mien en mettant l'accent sur un des moments forts que notre commune a récemment vécus : la victoire en finale du championnat des Alpes de promotion d'Honneur et l'accession en Honneur, acquises par nos valeureux rugbymen de l'E.S.V.

Je veux, en votre nom, féliciter les joueurs pour leur parcours exceptionnel et j'associe à cette réussite exemplaire l'ensemble des composantes du club, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, animateurs, bénévoles et supporters sans lesquels rien ne serait possible.

Ce club vivant et enthousiaste est un reflet de notre village dont il porte haut les couleurs. Il nous montre le chemin. Inspirons-nous de son dynamisme, de ses valeurs de volonté et de solidarité dans toutes nos actions présentes et futures.

Allez les violets, Allez Vaulnaveys.

Jérôme RICHARD,
Maire



Nos budgets pour 2013 : maîtriser nos dépenses, investir pour tous

Bâtir un budget est à la fois un exercice et un acte politique majeurs pour une commune. Pour autant, s'il est nécessaire, cet exercice est loin d'être évident. Il impose en effet une mobilisation forte des élus et des services municipaux avant qu'il ne soit voté.

Préparer un budget, c'est avant tout prendre en compte le contexte législatif et réglementaire dans lequel il s'inscrit, appréhender les marges de manœuvre financières dont la municipalité dispose dans la définition de ses choix et hiérarchiser les investissements à programmer tout au long de l'année en fonction des priorités définies.

Il s'agit véritablement d'un travail de longue haleine.

A travers ces budgets, l'objectif de la municipalité est de doter Vaulnaveys-le-Haut de nouveaux équipements pour amplifier son dynamisme, avec le souci d'être au service de tous.

Ce budget reflète donc les choix que nous avons arrêtés pour cette année.

Pour l'exercice 2013, les budgets communaux (budget principal de la commune et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement), adoptés par le Conseil municipal au cours de sa séance du 12 mars 2013, marquent ainsi la volonté de la municipalité de conduire une politique d'investissements forte tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Leurs grandes orientations ont par ailleurs fait l'objet d'un débat (Débat d'Orientations Budgétaires – D.O.B), lequel est obligatoire pour les communes qui comptent plus de 3.500 habitants. La commune de Vaulnaveys-le-Haut a organisé

TAUX D'IMPOSITION 2013 (+ 0%)

	Année 2012	Année 2013
Taxe d'habitation	7.02	7.02
Taxe foncière (bâti)	18.25	18.25
Taxe foncière (non bâti)	60.59	60.59

son premier D.O.B au cours de la séance du Conseil municipal du 15 janvier 2013.

Cette année 2013 est marquée par le fait que des emprunts arrivent à échéance sur les trois budgets de la commune. Cette situation nous permet de dégager des capacités financières supérieures à celles de l'année 2012 et ainsi assurer le financement des investissements.

Malgré un contexte économique et financier difficile, que la très grande majorité des collectivités territoriales connaissent (avec tout particulièrement une stagnation voire une baisse des dotations de l'État), la municipalité a proposé de maintenir des taux d'imposition pour cette année similaires à ceux votés en 2012.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La bonne gestion de cette section permet, de par son important excédent réalisé en 2012 (671.025,44€, soit la différence entre les recettes et les dépenses),

le financement des travaux d'investissement. Cet excédent sera en effet intégralement affecté à la section d'investissement.

Il est à souligner que l'excédent de fonctionnement était en 2011 de 567.462,51€.

L'excédent de fonctionnement augmente donc cette année de + 103.562,93€ par rapport à l'année dernière (soit + 18.25 %).

Principales dépenses de fonctionnement

Elles permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, entretien des bâtiments communaux et des voiries, vie associative, aides sociales communales,...), le remboursement des intérêts de la dette et le financement de la section d'investissement par le biais du virement à la section d'investissement.

Pour la section de fonctionnement, il convient de noter plus particulièrement :

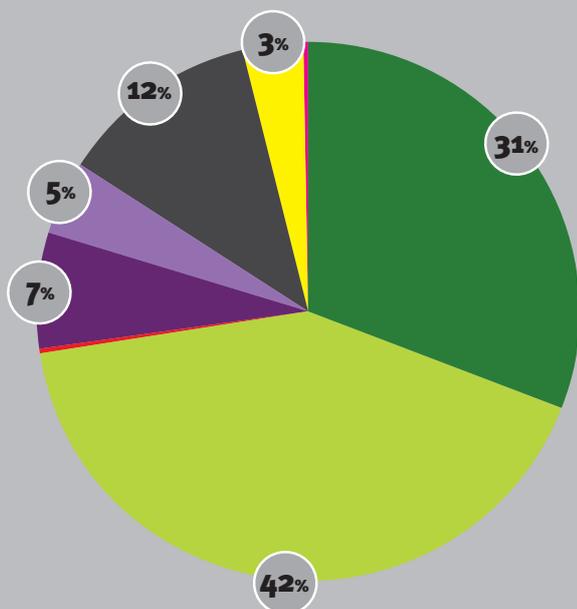
■ Un crédit budgétaire de 53.000€ en direction de l'entretien de nos voiries (campagne annuelle de gravillonnage) ;

Budget principal de la commune :

Principales données concernant le budget principal de la commune pour 2013 :

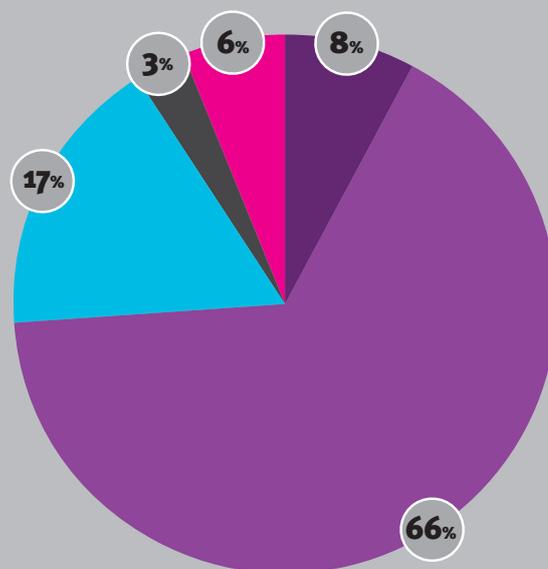
- Section de fonctionnement = 2.665.551,50€

- Section d'investissement = 2.191.838,62€



Principales dépenses de fonctionnement 2013

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Dépenses imprévues (fonctionnement)
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



Principales recettes de fonctionnement 2013

- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels

■ Une enveloppe de 15.000€ pour les écoles (fournitures scolaires, petits équipements, etc.) ;

■ Les actions en direction de la bibliothèque, notamment pour le renouvellement de ses fonds (10.000€) et ses animations (avec un crédit de 2.500€) ;

■ Un crédit de 48.500€ pour le fonctionnement du Centre de Loisirs, la compétence ayant été restituée à la commune par la Communauté de Communes du Sud Grenoblois au 1^{er} janvier 2013 (la subvention attendue de la C.A.F est estimée à environ 18.000€ pour le fonctionnement de ce centre) ;

■ La volonté de stabiliser la masse salariale tout en assurant la qualité du service public municipal avec :
- la mise à disposition supplémentaire de personnel suite à

l'augmentation des plages d'ouverture du Centre de Loisirs : ouverture les mercredis pendant le temps scolaire et durant 45 jours au cours des vacances scolaires (au lieu de 41 jours en 2012) ;

- la mise en place d'un dispositif d'astreinte technique communale pour assurer la disponibilité d'agents 24h/24 et régler la question de la responsabilité en cas d'intervention d'un agent en dehors de ses heures habituelles de travail ;

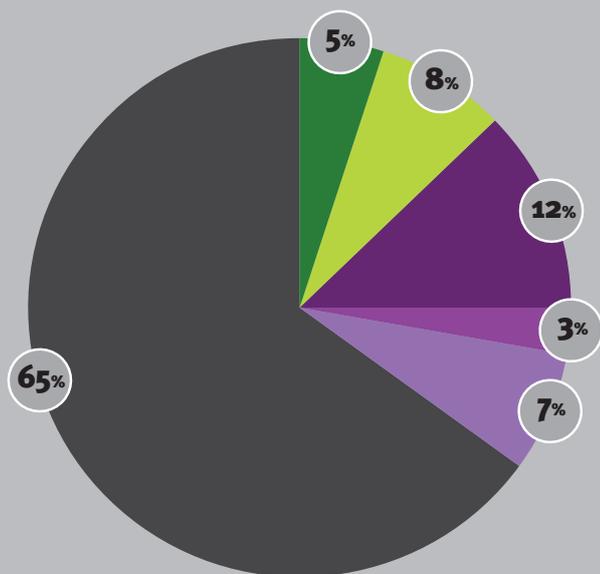
- la subvention versée par ce budget communal au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'un montant de 10.000€ (subvention d'un même montant que celle versée sur l'exercice 2012).

Principales recettes de fonctionnement

■ Impôts et taxes : 1.760.264€ (Produit des impôts, attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, droits de place des marchés, etc.) ;

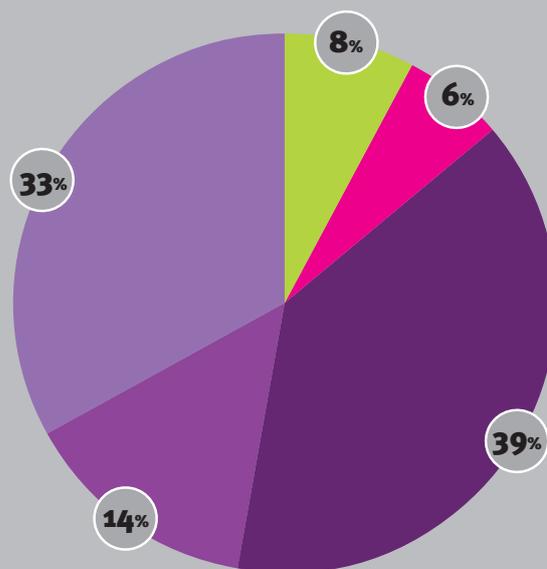
■ Produits des services : 211.150€ (Vente de concessions au cimetière, redevance d'occupation du domaine public, abonnements à la bibliothèque, services périscolaires, etc.) ;

■ Dotations diverses : 466.200€ (Dotation globale de fonctionnement et dotation de solidarité rurale versées par l'État, subvention de la C.A.F pour le fonctionnement du Centre de loisirs, etc.).



Principales dépenses d'investissement 2013

- Solde d'exécution de la section investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours



Principales recettes d'investissement 2013

- Solde d'exécution section investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilées

La section d'investissement

Principales dépenses d'investissement

Elles permettent d'assurer la politique d'investissement de la commune ainsi que le remboursement du capital de la dette (*) : celui-ci est de 189.000€ (contre 161.300€ au B.P 2012). Il est à noter que 3 emprunts importants arriveront à échéance en 2014, 2015 et 2016 (emprunts souscrits en 1998 pour 533.571€, en 2000 pour 289.653€ et en 2001 pour 304.800€).

■ *Le patrimoine*

Les crédits proposés permettront à la fois d'honorer les dépenses engagées en 2012 (136.000€ pour les études concernant la création d'un nouveau Centre technique municipal sur le site des Alberges, 434.150€ pour la

réhabilitation de l'Église Saint-Jean-Baptiste, 25.000€ pour la création d'un local de stockage jouxtant la salle polyvalente, 62.000€ pour le solde de la maîtrise d'œuvre et le solde des travaux de rénovation des deux logements communaux situés dans l'enceinte du groupe scolaire) et de prévoir de nouvelles dépenses en 2013 (25.000€ pour l'étude de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un plan pluriannuel d'accessibilité des bâtiments communaux dont les premiers travaux débuteront en 2014). Le versement de la subvention d'équipement pour le projet de logements sociaux au cœur du bourg, déjà inscrite au précédent budget, est prévu cette année (65.000€). Une enveloppe de 12.000€ est définie pour des acquisitions éventuelles de terrains.

■ *Le cadre de vie et l'environnement*

Ces dépenses sont constituées d'une opération prévue au B.P 2012 mais non engagée concernant la maîtrise d'œuvre et les travaux liés au dévoiement du ruisseau de la route de Brié (13.000€). Elles concernent également les études et travaux à réaliser sur les réseaux rue des Chansures et Chemin Fromental (70.035€). Ces dépenses concerneront également la signalétique de voirie (7.280€) et le remplacement d'une partie de l'aire de jeux d'Uriage (10.000€).

■ *Les affaires scolaires*

Il s'agit ici principalement de procéder à la pose de stores occultants à l'école maternelle pour 3.720€ (dépense engagée en 2012) et la pose de deux

centrales d'air dans le nouveau bâtiment pour 6.000€ (dépense également engagée en 2012).

Une enveloppe budgétaire sera consacrée à la mise en place d'un local modulaire au sein du groupe scolaire (qui abritera la garderie) en raison de la nécessité de créer une 9ème classe en élémentaire.

■ *L'informatique, les équipements associés et la numérisation des actes d'état civil*

Il a été décidé cette année de poursuivre le remplacement des ordinateurs du groupe scolaire et de la bibliothèque (enveloppe de 3.000€), la mise en place d'un commutateur réseau plus puissant pour améliorer les connexions des différents postes informatiques du groupe scolaire (1.500€) et la numérisation des actes d'état-civil pour la période 1900-1999 (4.000€).

■ *L'éclairage public et les dépenses associées*

Cette enveloppe permettra de financer la maîtrise d'œuvre (18.000€) et les travaux pour le remplacement de l'éclairage public de la place Eugène RIBAND (dispositif d'éclairage public performant et économe en énergie pour 47.800€), la mise en valeur du clocher et du porche de l'église Saint-Jean-Baptiste pour 35.900€ et la réfection des lampadaires du Champ de Foire (dépense engagée en 2012 pour 2.600€).

■ *La sécurité*

Ces crédits nous permettront de procéder à l'acquisition de nouveaux extincteurs et d'assurer la défense incendie du secteur de la Gorge.

Une partie (14.200€) est consacrée aux études de maîtrise d'œuvre pour les opérations de confortement/reconstruction de 3 murs de soutènement de

voirie (Chemin de Champ-La-Vigne, Chemin de Saint-Georges et Route de la Gorge). 250.000€ seront prévus pour la réalisation des travaux.

Un crédit de 4.500€ a été prévu pour le solde de la création de la réserve incendie du Fujaret.

■ *Les autres dépenses*

Sont également inscrites les dépenses suivantes :

- Le remboursement du capital de la dette comme vu ci-dessus(*) ;
 - La couverture du solde d'exécution/déficit d'investissement (solde arithmétique entre les dépenses engagées et les recettes perçues sur l'exercice 2012 en investissement) pour 675.000€.
- Il est précisé qu'aucun emprunt n'a été contracté au cours de l'année 2012 pour financer les investissements pourtant importants de la commune (travaux de rénovation de l'église, réhabilitation de deux logements des écoles avec consolidation de la structure de l'ancien bâtiment du groupe scolaire).

Principales recettes d'investissement

Les recettes propres regroupent l'autofinancement (solde entre les dépenses et les recettes), dégagé de la section de fonctionnement (671.025,44€) et les dotations aux amortissements.

Les autres recettes sont constituées :

- par le recours à un emprunt de 333.000€ souscrit auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, pour une durée de 20 ans, pour le financement des travaux de l'Église Saint-Jean-Baptiste et de confortement/reconstruction des murs de soutènement ;
- les remboursements de T.V.A pour un montant de 50.000€ ;
- des subventions pour 304.890€ (181.400€ au titre de Dotations de Solidarité Communautaire de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, 59.000€ au titre de l'État et 64.490€ de subventions du Conseil Général pour les travaux concernant les murs de soutènement et l'église).



Budget annexe | Assainissement

■ La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 354.290,22€

Les principales dépenses :

Elles sont notamment constituées par un crédit de 55.000€ pour la ST.EP (station d'épuration) de Saint-Martin d'Uriage, les diverses fournitures et dépenses d'entretien des réseaux, les intérêts de la dette (8.115€), les dotations aux amortissements (qui constituent des recettes d'investissement) et un virement à la section d'investissement (135.162,94€).

Les principales recettes :

Deux recettes caractérisent ce budget : les redevances assainissement (270.000€) ainsi que la participation pour raccordement à l'égoût (80.000€). Est également repris le montant de l'excédent budgétaire issu de l'exercice 2012.

■ La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 287.724,62€

Les principales dépenses :

Elles sont constituées par la part « assainissement » des travaux concernant la restructuration du réseau « Haut Service » pour un montant de 150.000€ H.T, les frais d'études (9.400€), le capital de l'emprunt (43.000€).

Les principales recettes :

Elles sont issues de l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (135.162,94€), des dotations aux amortissements (27.700€), du solde d'exécution reporté de 2012 (79.700€) et du virement à la section de fonctionnement (45.000€).

Budget annexe | Eau

■ Section de fonctionnement s'équilibrant en dépenses et en recettes à 576.817,44€

Principales dépenses :

Intérêts des emprunts : 34.689€ (contre 27.000€ en 2012) ; le reversement à l'agence de l'eau (20.000€) ; le reversement des taxes d'assainissement (270.000€) ; un virement à la section d'investissement pour 183.093,28€.

Principales recettes :

Ventes d'eau : 250.000€ ; Redevances d'assainissement : 270.000€ ; Redevances pour pollution : 35.000€ ; participations aux raccordements-branchements neufs : 10.000€.

■ Une section d'investissement s'équilibrant en dépenses et en recettes à 1.232.856,50€

Principales dépenses :

Capital des emprunts : 60.528€ (contre 36.850€ en 2012). Il est précisé qu'un emprunt de 62.256€, contracté en 1999, arrive à échéance en 2013. Par ailleurs, deux emprunts d'un montant de 64.029€ et de 60.980€ arriveront à échéance en 2015. 908.000€ pour la restructuration du réseau « Haut Service » et la restructuration du réseau en centre bourg.

Principales recettes :

300.000€ pour la cession de la canalisation du chemin des Bargeonniers au S.I.E.R.G (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise) ; le virement de la section de fonctionnement pour 183.093,28€ ; 500.000€ issus d'un recours à l'emprunt (**).

En conclusion ...

La gestion rigoureuse de nos budgets avec l'augmentation de notre capacité d'autofinancement traduit la bonne santé des finances communales. Cette situation favorable nous permet d'envisager avec confiance et sérénité l'avenir et les nécessaires investissements à réaliser. La volonté de l'équipe municipale est de poursuivre dans cette voie.

(**) N.B : En 2012, la commune a posé les bases d'une politique visant à l'optimisation de son réseau de distribution d'eau, suite à l'adhésion en février 2011 de Vaulnaveys-le-Haut au S.I.E.R.G.

Le diagnostic du service de l'eau potable réalisé en 2010 a en effet permis de mettre en évidence les points faibles du service actuel : insuffisance à terme des ressources, rendement médiocre du réseau dont le patrimoine est vieillissant, son inadéquation au regard de l'augmentation de la population ces dernières années, la nécessité de prendre en compte les nouvelles normes environnementales issues des « Grenelle ».

Des travaux de restructuration de l'alimentation en eau ont été engagés dès 2013 et se poursuivront en 2014.

Concrètement, pour le « Haut Service », la commune crée un nouveau réseau de distribution d'eau potable à partir du nouveau réservoir du Roul. Ces travaux, de par leur ampleur financière, sont les plus importants jamais réalisés par la commune à ce jour en matière d'eau.

En juin 2014, lors de la mise en route du service, le S.I.E.R.G remboursera à la commune le paiement des annuités d'un emprunt de 600.000€, contracté en 2011, pour le financement des travaux de l'un des réservoirs (cet équipement sera en effet transféré au S.I.E.R.G dans le cadre du « Procès-verbal d'état des lieux des compétences transférées entre le S.I.E.R.G et la Commune de Vaulnaveys-le-Haut » en date du 19 octobre 2011).

De ce fait, la capacité d'emprunt de la commune sur le budget annexe « eau » redeviendra optimale.

Les travaux envisagés, de par leur ampleur financière, ont nécessité pour leur financement le recours à un prêt de 500.000€.

Intégrer la Métro en janvier 2014 ? Vaulnaveys-le-Haut a dit oui.

HISTORIQUE

■ 17 décembre 2010 : la loi portant sur la réponse des collectivités est promulguée avec pour objectif celui de réduire le nombre d'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

■ 22 avril 2011 : le Préfet de l'Isère présente le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) et prescrit la fusion du Sud Grenoblois avec la Métro.

■ Juillet 2011 : dénonçant un manque évident de concertation, les communes se prononcent majoritairement contre l'intégration (11 contre, 5 pour)

■ Novembre 2011 : le Sud Grenoblois, la commune de Chamrousse et la Métro rédigent un amendement commun qui propose de transformer la prescription de fusion en orientation. Il est adopté en décembre. La fusion au 1er janvier 2013 n'est plus d'actualité et la mise en place de groupes de travail est envisagée.

■ Année 2012 jusqu'à mars 2013 : le processus a été transformé en discussions avec des réunions CCSG/Métro sur les différentes compétences et thématiques (économie, transports, habitat, gouvernance, etc...) avec une nouvelle échéance pour le 1er janvier 2014.

■ Mars 2013 : chaque commune reçoit le bilan de ces réunions. Entre temps, la commune de Vizille, au départ opposée, a demandé à rejoindre la Métro. Cette demande relance la procédure et Monsieur le Préfet consulte les différentes communes.

Huit sont opposées (Bresson, Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie, Montchaboud, Notre Dame de Mésage, St-Pierre de Mésage,

Vaulnaveys-le-Bas), six sont favorables (Vizille, Brié-et-Angonnes, Herbeys, Notre Dame de Commiers, St-Bartélémy de Séchilienne, Séchilienne), deux n'ont pas décidé (St-Georges de Commiers et Vaulnaveys-le-Haut).

Les communes opposées proposent de différer la fusion au 1er janvier 2015.

■ Mai 2013 : la CDCl (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) consultée maintient la date du 1er janvier 2014. Les 49 communes concernées ont trois mois pour se prononcer.

■ Juin 2013, St-Georges de Commiers se prononce pour le rattachement.

■ 9 juillet 2013, c'est au tour de Vaulnaveys-le-Haut de rejoindre le camp des «pour» avec 13 voix favorables, 3 abstentions et 3 voix contre. Pour le Sud Grenoblois la nouvelle répartition se retrouve à 8 contre 8.

UNE RÉUNION PUBLIQUE

Ce conseil municipal avait d'ailleurs été précédé d'une réunion publique le vendredi précédent au cours de laquelle Jérôme RICHARD, en compagnie de Claude GABELLE, vice-président de la CCSG chargé de l'action sociale et de différents élus, avaient présenté à la population les compétences et réalisations du Sud Grenoblois ainsi que les «plus» et les «moins» générés par une fusion et identifiés à ce jour (voir page suivante).

Même si on peut regretter que ce sujet important n'ait pas attiré plus de Vaulnaviards, le débat qui suivit fut de qualité et permit même à des élus extérieurs, comme Jacques NIVON, Maire de Champ-sur-Drac et 1^{er} vice-président du



*Réunion
publique du
5 juillet*

Sud Grenoblois en charge de l'économie, et à Françoise CLOTEAU, vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable, de s'exprimer et de faire connaître à l'assemblée le point de vue et les arguments des communes (8) défavorables à la fusion ; le principal étant le risque, pour les petites communes, de perdre leur identité et de n'avoir que peu de poids dans une structure où les grandes communes seront fortement représentées.

Le jeu des questions-réponses permet de faire valoir que l'isolement et le manque de moyens n'étaient pas non plus des réponses satisfaisantes et que le fait d'appartenir à une grosse structure permettrait sans doute de mieux répondre aux besoins et aux aspirations de nos concitoyens. Quant au choix de 2014, Jérôme RICHARD, expliqua clairement que dans le climat tendu qui règne actuellement au sein du Sud Grenoblois, rien ne servait d'attendre et qu'une intégration rapide de toutes les communes de la CCSG permettrait un retour à la cohésion et l'avancement des projets en cours.

ALORS 2014 OU 2015 ?

La décision n'est encore pas prise. Elle dépendra des résultats des votes des 49 communes concernées par le périmètre (Métro, Sud Grenoblois, Balcon sud de Chartreuse).

La fusion sera effective en 2014 si les 2/3 des communes représentant plus de la moitié de la population (440 466 habitants) sont favorables et si au moins les tiers des communes de chacune des 3 communautés vote pour. Dans ce cas la nouvelle structure réunira toutes les compétences actuelles des 3 intercommunalités jusqu'au 1er janvier 2015, date à laquelle elle deviendra du fait de la loi la Métropole Grenobloise avec un nouveau champ de compétences obligatoires.

Si ces conditions ne sont pas remplies, il y aura statu quo jusqu'à la création de la Métropole Grenobloise prévue au 1^{er} janvier 2015.

LES PLUS

La création des métropoles est désormais acquise et :

- La fusion étant inéluctable, mieux vaut être acteur que spectateur. On a tout intérêt à travailler de l'intérieur et participer pleinement à la création de la nouvelle structure ;
- Avec une entrée en 2014, ce sont tous les conseillers actuels qui siègent jusqu'aux municipales soit : 75 conseillers Métro, 50 conseillers CCSG et 27 conseillers Balcon Sud de Chartreuse ;
- L'intégration des personnels est facilitée.
- Entre janvier 2014 et avril 2014, tous les statuts sont agglomérés et il n'y a aucune perte de compétence. Les projets engagés suivent leur cours ;
- En terme de gouvernance, au sein de la nouvelle métropole, les petites communes voient leur représentativité renforcée,

soit 2 élus pour les communes de moins de 20 000 habitants comme Vaulnaveys-le-Haut alors que le texte initial n'en prévoyait qu'un. Dans le même temps, les grandes communes, comme Grenoble par exemple, voient le nombre de délégués diminuer et passer de 40 à 31.

- Le bassin de vie naturel (travail, culture, achats, éducation, etc...) est pour une grande majorité de nos populations, l'agglomération grenobloise (+ de 80% des Vaulnaveys par exemple travaillent sur l'agglomération)
- En matière de transports, l'appartenance à la Métro permettrait de bénéficier de lignes supplémentaires et surtout d'une harmonisation des titres et des tarifs valables sur l'ensemble du réseau ;
- En matière d'économie et d'emploi, plutôt que de se présenter en concurrent de la métropole, mieux vaut profiter de son dynamisme et de sa formidable capacité de développement pour bâtir des projets cohérents et structurants. L'union fait la force, c'est bien connu ; elle ne peut que renforcer l'attractivité et la compétitivité d'un territoire qui a de formidables atouts et des ambitions légitimes. Soyons réalistes ! Dans le concert européen et mondial, seules des structures ayant une taille crédible seront à même d'exister et de rayonner.
- En matière d'environnement, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) baisserait de façon très significative. En ce qui concerne l'assainissement, la Métro serait en mesure de réaliser bien plus rapidement que les communes les travaux de réhabilitation de réseaux vétustes.
- Dans le secteur de l'habitat, la politique de logement social serait boostée.

- En matière financière, les communes bénéficieraient d'une dotation de solidarité intercommunale non négligeable (pour Vaulnaveys-le-Haut, par exemple plus de 100.000€ par an).
- Vaulnaveys-le-Haut retrouverait St-Martin d'Uriage et Chamrousse qui font partie de la prescription pour le 1^{er} janvier 2015, au sein d'une compétence tourisme qui solutionnerait, entre autres, les problèmes de gestion d'Uriage et instaurerait enfin la dynamique dont la station thermale a besoin.

LES MOINS

- Une moindre représentativité des petites communes ;
- Le risque d'une perte d'identité au sein d'une structure phagocytante ;
- Celui d'un éloignement des décisions et du citoyen ;
- Une politisation accrue ;
- En contre partie des nouveaux services des charges qui augmentent : taxes diverses sur le contribuable (Taxe d'habitation et Taxes foncières) et sur les entreprises, par exemple la CFE, contribution financière des entreprises, qui remplace l'ancienne taxe professionnelle passerait de 25 à 31% ;
- Une taxe de «2% transport» serait instaurée pour les entreprises de plus de 9 salariés ;
- La Métro n'a pas pour l'instant la compétence petite enfance.

Voisins vigilants

Réunion publique
du 2 juillet

Mardi 2 juillet dernier, Jérôme Richard, assisté d'un grand nombre d'élus, a invité la population à une réunion de présentation du dispositif «voisins vigilants» dont le principe a été validé en conseil municipal et que la municipalité souhaite mettre en place.

Pour expliquer en quoi il consiste, il était accompagné du lieutenant Bernard Racamier, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Vizille, et du responsable de la police municipale de Vaulnaveys -le -Haut, Philippe Dehez.

La réflexion est partie d'un double constat,

- le premier préoccupant : celui de la très forte augmentation des cambriolages dans le secteur du sud grenoblois et plus particulièrement dans notre commune,



- le second plus réconfortant : c'est que ce dispositif, largement utilisé dans d'autres pays, (États Unis, Angleterre, Allemagne) a fait ses preuves.

Encore peu répandu en France, il a cependant permis à certaines communes qui l'ont adopté de constater une baisse des faits délictueux de l'ordre de 40%. Il s'agit en fait de favoriser les liens entre la population et les forces de l'ordre par la mise en place d'une chaîne de vigilance constituée de citoyens volontaires chargés de signaler les comportements suspects ou les faits anormaux dans leurs quartiers.

Cette participation citoyenne n'a en aucun cas pour but de constituer une milice ou d'encourager à la délation mais simplement d'avoir un rôle de prévention, basé sur des valeurs de solidarité. Elle vise même à renforcer le lien social au niveau des quartiers en favorisant contacts et échanges entre voisins.

Une quarantaine de personnes a assisté à cette présentation et la suite nous dira si le message est passé car pour que ce dispositif voit le jour il faut maintenant que suffisamment de référents se manifestent. Affaire à suivre donc.



Contacts

Gendarmerie de Vizille
04 76 78 98 50
Police municipale de
Vaulnaveys-le-Haut
04 76 89 18 05

Des nouvelles du S.I.G.U

Le 4 février 2013 le conseil d'État a annulé l'arrêt de la cour administrative d'Appel de Lyon du 15 mars 2012 qui était favorable à notre commune au motif que cet arrêt n'était pas suffisamment motivé et a renvoyé l'affaire devant la cour administrative d'Appel de Lyon qui doit de nouveau se prononcer sur ce dossier.

Les avocats des deux parties ont donc déposé de nouveaux mémoires et nous sommes actuellement dans l'attente d'un nouvel arrêt.

Éclairage public

Renforcement de l'éclairage public Place Eugène Riband et mise en lumière de l'église Saint-Jean-Baptiste

Ces travaux d'un montant global de 85 000€ HT permettront, entre autre, un meilleur éclairage du marché du vendredi et une mise en valeur de l'église St-Jean-Baptiste, monument particulièrement identitaire de la commune, qui vient d'être entièrement restauré.

Tarifification de la PAC

La PAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) se substitue à la PRE (participation pour le raccordement à l'égout). Elle est exigible dès lors que le raccordement au réseau public de collecte des eaux usées de l'immeuble, de son extension ou de sa partie réaménagée génère des eaux usées supplémentaires.

- Maison individuelle : 4 000,00€
- Logements collectifs : 13,00€

par m² de surface de plancher
- Locaux à usage commercial, industriel, de bureaux artisanal, hôtels, résidences hôtelières, bâtiments publics : 11,50€ par m² de surface de plancher.

En cas d'extension d'une construction existante, la participation sera calculée par rapport au coût du système d'assainissement autonome qu'il aurait fallu mettre en place pour traiter ses rejets.

Le Moulin

Dernier vestige d'un monde rural révolu, le moulin de la ville, se délabre doucement et menace de s'effondrer.

Sa création remonterait au XIV^e siècle. En effet, dès 1328, il fait partie sous le nom de « moulin de la ville » des six moulins signalés sur les torrents de la Gorge et du Vernon. Tous appartiennent au dauphin qui les alberge en « emphytéose » (bail de longue durée). A la Révolution, ces moulins deviennent biens nationaux et le moulin de la ville est acquis par la famille MURE de LARNAGE. Par la suite les propriétaires se succèdent : André BOURG, François MERMIER, madame JEYMOND, sa fille, puis les fils de cette dernière. Ceux-ci le vendent le 4 avril 1892 aux frères FINE d'Herbeys.

En 1906 sous l'impulsion de plusieurs habitants de Vaulnaveys-le-Haut un syndicat est créé sous le nom de « Syndicat du moulin de Vaulnaveys-Vizille et Montchauboud ».

Le syndicat loue le moulin à Henri FINE, resté seul propriétaire, puis le lui achète en 1912 pour la somme de 12 600 Francs. En 1936, il travaillait encore 5000 quintaux de blé de la commune ou des communes voisines.

René ARMAND, dernier Président du syndicat du moulin de la Ville, en témoigne : « On faisait du blé, on avait un coffre qu'on gardait pour nous, pour faire le pain, parce qu'on n'achetait pas le pain, personne n'achetait le pain. On en gardait un temps et le reste on le vendait. J'ai été le dernier président du syndicat du moulin de la ville. Il y avait 7 communes qui en faisaient partie. On tournait à pleins bras, jour et nuit. Il faisait du blé, à façon, pour les gens et le meunier était salarié du syndicat. Les gens amenaient leur blé

et repartaient avec la farine et le son. On payait une cotisation au syndicat plus tant par kilo. Parfois on faisait la queue là-bas, comme quand ceux de Mésage venaient. Ils venaient avec un cheval et un char. Ils se groupaient. Il y en a qui allaient avec la brouette, ceux qui étaient pas loin, ça évitait d'atteler les vaches ou de mener le cheval. Le roue du moulin a tourné jusque dans les années 60 ».

Devant la diminution inexorable des exploitations agricoles, et la « rurbanisation » progressive du village, le moulin n'est plus rentable et sa meule s'est arrêtée de tourner. Lui qui a vu passer tant de générations de Vaulnaviards est voué à une mort lente.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut en a fait l'acquisition le 26 mars 1997 et a tout tenté pour essayer de le sauver.

LE PROJET

Lorsque la commune de Vaulnaveys-le-Haut intègre la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, elle met le moulin à disposition de la structure intercommunale.

En 2005, naît alors le projet d'aménagement du bâtiment avec la création de locaux médicaux et de 5 logements sociaux sur une superficie de 540m². Le montant des travaux est estimé à 860 000 €.

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET LES CONTRAINTES NATURELLES :

Le moulin est situé en bordure du ruisseau du Venon qui est busé le long du chemin du Moulin.

Au Plan Local d'Urbanisme, la zone sur laquelle est implanté le bâtiment est identifiée comme



Le moulin de la ville menace de s'effondrer

zone à risque de débordement du ruisseau et les conditions relatives aux conditions d'urbanisation sont très restrictives.

Ainsi, toute construction doit être surélevée de 1 mètre par rapport au milieu naturel.

Le 5 septembre 2005, suite à de fortes précipitations, le ruisseau s'est mis en pression entraînant des débordements du cours d'eau et des inondations du rez-de-chaussée du moulin et des habitations environnantes.

Ces événements climatiques ont conduit les services de l'état à renforcer les conditions d'urbanisation du secteur.

Ainsi, outre l'obligation de surélever les habitations, ils préconisent la remise à ciel ouvert du ruisseau, et de ce fait, une inconstructibilité sur une largeur de 4m de part et d'autre du cours d'eau.

Par ailleurs, une étude hydraulique du Vernon entre Chamrousse et



Vizille confirme ces mesures à engager pour éviter de graves inondations lors des crues du Vernon.

CONSÉQUENCES

Compte tenu de ces nouvelles contraintes, le moulin ne pourrait être réhabilité que partiellement à l'emplacement actuel et une surélévation du bâtiment engendrerait des coûts importants que la collectivité ne pourrait supporter. Le projet a donc été abandonné.

STABILITÉ

Depuis plusieurs mois, la stabilité du moulin montre de nombreuses faiblesses. Le ruissellement des eaux pluviales désolidarise les pierres qui constituent le corps du bâtiment. Désormais, il risque à tout moment de s'effondrer.

Sa fragilité et l'impossibilité de le réhabiliter en raison du coût engendré par les contraintes réglementaires ont conduit la mairie à envisager sa démolition.

L'AVENIR DU SITE

Le conseil municipal lancera alors une réflexion sur l'aménagement de ces terrains d'une superficie de 2450m² sans oublier d'y intégrer la mémoire de ce lieu qui appartient au patrimoine de la commune et à l'imaginaire collectif.

Après inventaire les pièces remarquables de la machinerie seront conservées et mises en valeur pour témoigner du passé.

Ski du mercredi

Plus d'une centaine d'enfants au ski du mercredi.

Pour sa 12^e saison, l'activité ski du mercredi organisée par la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut a réuni plus d'une centaine d'enfants de la commune sur les pistes (de neige poudreuse !).

A cet effectif s'ajoute une trentaine d'enfants de l'A.S.C.V.B. de Vaulnaveys-le-Bas.

C'est donc trois bus au départ des écoles qui prenaient la direction de Chamrousse tous les mercredis cet hiver.

Les dix sorties se sont déroulées les mercredis après-midi de janvier à avril. Il y a eu une pause de trois semaines pendant les vacances scolaires de février.

Ces sorties de ski et snowboard sont encadrées par des moniteurs E.S.F. pour la plupart des groupes et une sympathique équipe de bénévoles, parmi lesquels des membres du conseil municipal.

Le passage des étoiles s'est déroulé lors de l'avant dernière sortie le 27 mars 2013.

La neige était au rendez-vous cet hiver, et nous avons pu skier jusqu'au 10 avril.

Au retour de la dernière sortie, les parents et enfants étaient conviés à la remise des étoiles qui s'est tenue à la salle polyvalente. Cette soirée était également l'occasion de présenter les bénévoles qui ont remis les insignes aux enfants de chacun de leur groupe. A cette occasion ils ont pu voir évoluer les enfants sur une vidéo montée par un bénévole.

Nous tenons donc à remercier toutes les bonnes volontés sans qui l'activité ne pourrait pas exister.

La soirée s'est achevée autour d'un pot de l'amitié, grâce aux parents et bénévoles qui avaient mitonné des gâteaux pour clore cette fin de saison.

Le chantier du Sierg

UN CHANTIER IMPORTANT ET STRUCTURANT

Le Sierg a entériné l'adhésion de la commune de Vaulnaveys-le-Haut par délibération du 16 mars 2011. Une décision confirmée par un arrêté préfectoral le 6 juillet de la même année. C'est donc un important chantier qui pour le Sierg a débuté fin 2012. Il concerne l'alimentation en eau potable de la totalité de la commune..

Pour répondre au besoin d'alimentation des 3500 habitants à partir de la ressource du Sierg, il est nécessaire de raccorder les réservoirs communaux au réseau d'adduction du Syndicat, au niveau de la commune de Brié-et-Angonnes. L'étude a permis d'apprécier au plus juste l'ensemble des données géographiques et techniques afin de favoriser le gravitaire (l'eau est distribuée par l'effet de sa seule pression) tout en prévoyant une station de pompage vers le haut service ainsi que divers aménagements annexes. Ainsi, ce seront environ 10 km de conduites qui vont être installés pour un chantier étalé sur un an ; l'investissement quant à lui est étalé sur quatre années.

Une autorisation de programme a été votée le 19 octobre 2011 et prolongée par le vote d'une délibération le 11 juillet 2012 pour l'attribution du marché de travaux. Le montant de cette autorisation de programme avait été recalé une première fois en fin d'année 2011 suite à l'étude préliminaire et au choix de la solution de tracé par Brié-et-Angonnes (et non par Montchaboud comme imaginé par ailleurs) avec volume transité limité à l'alimentation de Vaulnaveys-

le-Haut. Depuis, l'avant-projet a été réalisé et validé au printemps 2012 pour un montant de travaux de 3 575 000 € HT auxquels s'ajoutent 250 000 € HT d'option de surdimensionnement pour l'alimentation éventuelle de Saint-Martin-d'Uriage (commune qui a délibéré dans le sens de son adhésion au Sierg) et Vaulnaveys-le-Bas dans une moindre mesure. L'ensemble de ces éléments a amené le Sierg à procéder à un recalage de l'autorisation de programme dans le cadre de la décision modificative n° 1 pour un montant total de 4 300 000 € HT comprenant les travaux ainsi que les coûts d'études et frais divers liés (environ 15%), et à en profiter pour réajuster les crédits de paiement en fonction du calendrier réactualisé..

Le marché a été notifié le 5 septembre 2012 et l'ordre de service pour démarrage de la période de préparation des travaux à compter du 10 septembre 2012. Dans cette phase préparatoire les différents documents et éléments (chantier, plans de circulation, de signalisation, installation de chantiers, zones de stockage, arrêts de voirie...) ont été étudiés en concertation avec les communes concernées et le Conseil général de l'Isère. Jusqu'au 18 janvier 2013 ont eu lieu divers sondages et recensements sur sites pour recenser tous les réseaux situés dans le sous-sol, réalisés par la Sergadi. Les travaux ont débuté le 14 janvier 2013 avec l'entreprise Midali, le 21 janvier pour Rampa, le 4 février pour Fileppi et le 14 février 2013 pour l'entreprise Périno Bordone, chacune sur leur tronçon d'intervention (en fonction des éventuelles intempéries). Retour à la source



J. Richard et C. Bertrand lors de la pose symbolique du premier tuyau.

LA POSE DU PREMIER TUYAU

C'est ce mercredi 13 février 2013 en fin de matinée que la pose symbolique du premier tuyau sur le chantier de Vaulnaveys-le-Haut a été effectuée. En présence de nombreux élus du Sierg, de la commune et des communes voisines, de représentants de la CLE et des entreprises intervenant sur le chantier, du représentant régional de Pont-à-Mousson (fabricant français de canalisations), Jérôme Richard, maire de la commune, et Claude Bertrand, président du Sierg, ont présenté le chantier devant ce tuyau en fonte «fabriqué» en France. C'est par lui que, d'ici un an, l'ensemble des habitants de la commune seront alimentés en eau naturellement pure du Sierg. Un peu plus tard, dans la salle du Conseil municipal, Thierry Leroy de Artelia, (maître d'oeuvre) a précisé les éléments techniques de ce chantier.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE SIERG

Le réseau d'adduction du Sierg comprend la pose de 7 km de canalisations (en fonte Ø100 à Ø200) depuis la commune de Brié-et-Angonnes jusqu'aux différents réservoirs à alimenter. Ces travaux emprunteront

principalement les voies communales suivantes : le chemin de Fromental, le chemin des Guichards, le chemin des Chansures, le chemin des Chartreux et route de La Gorge. En complément à ces travaux, le Sierg va réaliser l'aménagement de deux nouvelles stations de pompage. Une au niveau du réservoir du Replat afin de remonter l'eau au réservoir du Roul (alimentation Haut Service), et l'autre au niveau du réservoir du Roul afin de remonter l'eau à la bache du Fujaret (alimentation Très Haut Service), ainsi que pour le renforcement des stations existantes de Vizille/Montchaboud et de Montchaboud/Brié sur son réseau.



LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Dans le même temps des travaux communaux vont être effectués. Ils comprennent la restructuration du réseau de distribution d'eau potable Haut Service de la commune depuis le nouveau réservoir du Roul, avec des travaux classiques pour 1 km de réseau (fonte Ø100 à Ø200) et des travaux sans tranchée sur 500 m de réseau PE Ø225 et 300 m de réseau PE Ø50. Par ailleurs, la mise en place de quatre ouvrages de régulation hydraulique (stabilisateur de pression, soupapes...), et la suppression des trois réservoirs existants.

DE JANVIER 2013 À MARS 2014, LE CHANTIER TRONÇON PAR TRONÇON

Les travaux effectués par le Sierg se dérouleront de janvier 2013 à mars 2014 alors que les travaux réalisés par la commune seront réalisés de juillet 2013 à mars 2014. L'ensemble de ce chantier a été estimé à 4 300 000 € HT pour ce qui concerne les travaux réalisés par le Sierg, dans ce principe de solidarité qui fonde le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise, et 700 000 € HT pour le compte de la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

DE JANVIER 2013 À MARS 2014, LE CHANTIER TRONÇON PAR TRONÇON

Le chantier est découpé en plusieurs tronçons (ci-dessus) en fonction desquels les entreprises interviennent comme précisé ci-après :

Entreprise Périno Bordone

Sondages : janvier/février 2013. Tronçon ABB' (depuis B') : février à juin 2013.

Entreprise Midali

Tronçon E'J (depuis E') 1ère phase : janvier à mars 2013. Tronçon B'C (depuis B') : mars à juin 2013. Tronçon E'J (depuis E') 2ème phase : juin/juillet 2013.

Entreprise Fileppi

Sondages : janvier 2013. Tronçon DE (depuis E) : février/mars 2013. Tronçon CD (depuis D) : mars et avril 2013. Tronçon EE' (depuis E') : avril à juillet 2013. Tronçon EF (depuis F) : juillet et août 2013.

Entreprise Rampa

Tronçon GHI (depuis G) : janvier à avril 2013. Tronçon JK (depuis J) : juillet à septembre 2013.

Le Sierg

Renforcement, rénovation station de pompage de Montchaboud : mai à août 2013. Renforcement, rénovation station de pompage de Vizille : septembre à décembre 2013. Création d'une station de pompage au réservoir du Replat et réhabilitation de l'ouvrage : septembre 2013 à janvier 2014.

Le découpage par tronçon des interventions des diverses entreprises ainsi que le phasage.

décisions du conseil

La commune

Travaux au Bas service secteur Chansures : avril à juillet 2013.
Travaux Bas service secteur Fromental : août 2013. Travaux Haut service : août 2013 à janvier 2014.

Et enfin : essai de l'ensemble des tronçons : juin à septembre 2013.
Essai de mise en service : février/mars 2014.



Nous invitons les automobilistes, les cyclistes et les piétons à la plus grande vigilance sur l'ensemble du secteur en les remerciant de respecter les réglementations de circulation qui peuvent évoluer en fonction de l'évolution des chantiers, pour leur propre sécurité et celle des ouvriers qui interviennent dans le cadre de ces travaux. Nous prions tous les riverains et habitants concernés par le chantier de bien vouloir excuser les désagréments engendrés par les travaux. Nous les remercions de leur compréhension.



quelques images du chantier...



Dossier rédigé avec l'aimable collaboration du SIERG

Des aménagements au groupe scolaire Jules Bruant...



Les nouveaux locaux modulaires

Cette rentrée scolaire se fera encore une fois sous le régime de la semaine de quatre jours... En effet la formule des quatre jours sans le samedi matin (mise en place à la rentrée 2008) devrait vivre sa dernière année, et la réforme des rythmes scolaires devrait voir le jour l'an prochain avec un retour à 4 jours et demi de scolarisation.

DES EFFECTIFS 2013-2014 EN HAUSSE AVEC L'OUVERTURE D'UNE CLASSE EN ÉLÉMENTAIRE

Cette année les effectifs sont en hausse (+ 17 enfants) avec 360

enfants qui fréquentent l'école primaire. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 229 enfants en école élémentaire pour 9 classes.

- 131 enfants (de 3 à 5 ans) en école maternelle pour 5 classes.

On peut noter que l'augmentation du nombre d'enfants s'applique principalement à l'école élémentaire avec une classe supplémentaire. Elle se situera dans l'ancien bâtiment en lieu et place de la garderie périscolaire.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE 2013-2014

Maternelle

Petite section	Vérane BARNEOUD (directrice) * (mardi)
Petite et moyenne sections	Florence MARCELJA * (jeudi)
Moyenne et grande sections	Fabienne VINCENT Florence ETIENNE (mardi)
Moyenne et grande sections	Catherine LEPROUX Florence ETIENNE (vendredi)
Grande section	Pascal GUILLOT

Élémentaire

CP	Sandrine VEDEL Carine CAGNON (vendredi)
CP	Maria LARDEAU
CE1	Nathalie RONCHIETTO *
CE1	Francis DUPRE (directeur) / Marlène BIAMONTI (vendredi)
CE2	David WHITEAD
CE2/CM1	Gaëlle PASTUREL
CM1	Stéphanie BERGLEZ / Carine CAGNON
CM1/CM2	Mélanie GAZEAU
CM2	Jacques GEROME

* : nominations en attente

	2013/2014		2012/2013		2011/2012		2010/2011		2009/2010	
	Nb enfants	Nb classes								
Effectifs maternelle	131	5	130	5	138	5	123	4	130	5
Effectifs élémentaire	229	9	213	8	197	8	203	8	198	8
Effectifs groupe scolaire	360	14	343	13	335	13	326	12	328	13

Peu de changements dans l'équipe enseignante, avec une seule nouvelle enseignante qui a rejoint l'école élémentaire de Vaulnaveys-le-haut :

- Mme Nathalie RONCHIETTO qui prend en charge la deuxième classe de CE1. Elle vient du groupe scolaire de Haute Jarrie où il y a eu une fermeture de classe.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue et une bonne année scolaire.

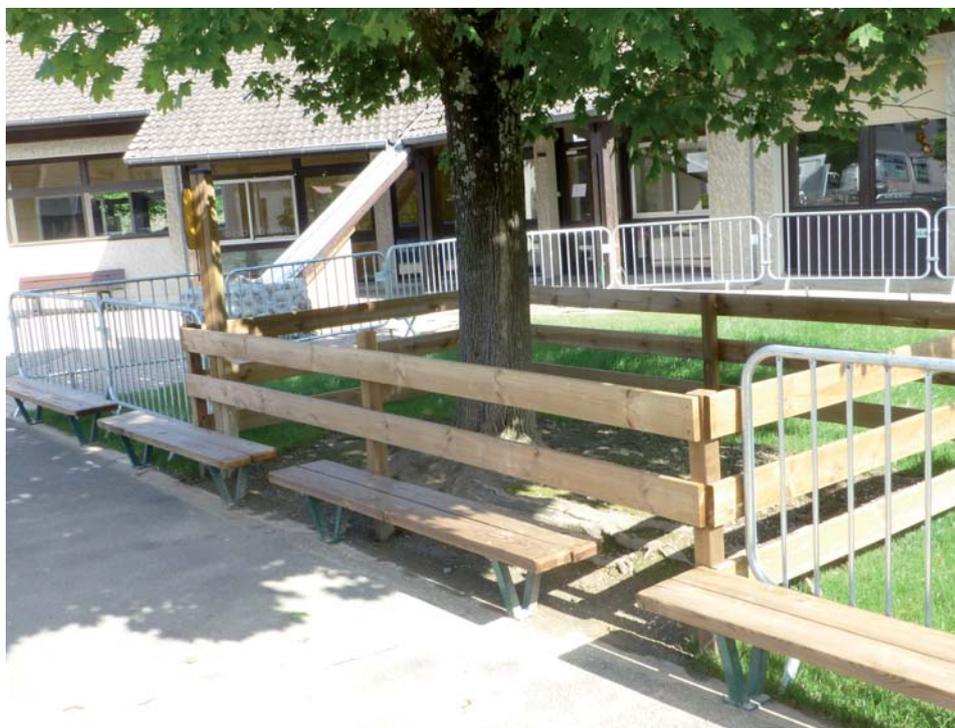
DES AMÉNAGEMENTS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cet été des aménagements ont été apportés dans la cour de l'école élémentaire avec l'installation de locaux modulaires préfabriqués d'une surface d'environ 66 m². Les travaux ont été réalisés durant l'été afin de perturber le moins possible le centre de loisirs.

Ces modules sont destinés à accueillir la garderie périscolaire en attendant la construction d'une structure sur les terrains voisins récemment acquis. Une étude programme est en cours afin de définir les besoins en locaux pour accueillir le service de périscolaire mais aussi le centre de loisirs et éventuellement une crèche.

La salle utilisée actuellement pour la garderie redeviendra une salle de classe puisque nous avons une ouverture de classe en élémentaire cette année.

Côté école maternelle une pelouse et des bancs ont été installés ce printemps, ainsi que des jardinières pour accueillir les plantations des enfants.



UN POINT SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Rappel de la réforme : la réforme a pour objectif une adaptation des rythmes scolaires au rythme biologique de l'enfant. La durée maximale du temps scolaire journalier serait ainsi de 5h30 avec une pause méridienne minimum d'1h30. La semaine scolaire comporterait 4 jours et demi au lieu de 4 jours actuellement.

Des A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront proposées par les enseignants et des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la Mairie seront à mettre en place.

Le 4 mars 2013 la commune a transmis au conseil général son avis de report pour la mise en application de la réforme pour l'organisation des transports. Cette décision a été confirmée par vote lors du conseil municipal du 12 mars 2013.

Les raisons qui ont poussé la commune à voter ce report sont les difficultés de mise en œuvre de cette réforme pour la rentrée 2013 mais aussi la position qui s'est dégagée lors de la réunion de concertation organisée en Mairie de Vaulnaveys-le-Haut, en février,

à laquelle ont participé les enseignants des écoles élémentaire et maternelle, les assistantes maternelles et les membres de l'A.P.E (Association des Parents d'Élèves) de la commune.

Au cours de cette rencontre, on a pu observer une nette tendance en faveur du report de l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Bien qu'une incitation financière de 50€ par enfant (sous forme de fonds d'amorçage valable uniquement la première année) soit proposée, il s'avère que les coûts engendrés par la réforme seront bien plus élevés.

Outre l'aspect financier, la mise en place des temps d'activités périscolaires (T.A.P.) va s'avérer comme une tâche assez compliquée.

Ce report permettra à la municipalité de bâtir le PEDT (Projet Educatif Territorial) de Vaulnaveys-le-Haut avec le corps enseignant, l'A.P.E et ses partenaires privilégiés.

En collaboration avec l'APE un questionnaire a été soumis aux parents qui ont répondu avec une forte participation. (Les résultats seront disponibles sur le site Internet de la commune).

*L'aménagement
de l'école
maternelle*



En voici quelques éléments :

- 72 % des parents préfèrent que la demi-journée supplémentaire soit le mercredi matin et 26 % le samedi matin.
- La gratuité des activités est fortement souhaitée. Par contre si les T.A.P. sont payants seulement la moitié des enfants restera pour ces activités.
- Parmi les activités souhaitées on retrouve : l'étude surveillée, l'aide aux devoirs, les leçons à l'école, les sports collectifs, la gymnastique, l'athlétisme, les grands jeux, la musique, de la chorale, des arts plastiques, du théâtre, de la danse et des jeux de société.

La commune a également décidé de mettre en place un groupe de travail composé d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, d'un représentant des assistantes maternelles, de la commission scolaire, et d'élus.

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises et des tendances se dégagent :

- Pour la demi-journée supplémentaire : Tout le monde s'accorde à dire que pour la chronobiologie de l'enfant le samedi matin est préférable mais face à la position de l'éducation nationale et des parents pour le mercredi, il est difficile de revenir au cours du samedi matin et dans ces conditions le groupe de travail s'orienterait pour un report des trois heures au mercredi matin comme le préconise la réforme.
- Allongement de la durée d'enseignement du matin :
Le groupe est favorable pour un allongement de la durée d'enseignement du matin.
- Allongement de pause méridienne :

Le groupe est défavorable à un allongement de la pause méridienne qui est plus propice aux accidents.

La commission animation s'est également réunie en juin avec les associations pour voir celles qui étaient prêtes à travailler en partenariat et proposer des activités ou des cycles pour les T.A.P. temps d'activité périscolaire.



Pour toute information sur le scolaire n'hésitez pas à consulter notre site internet rubrique Enfance-Jeunesse/ Les écoles et les services périscolaires
www.vaulnaveys-le-haut.fr

Quand la tanière devient ruche...

LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE !

La Tanière enchantée, après plusieurs années d'existence, a adopté un nouveau rythme grâce à son ouverture le mercredi depuis septembre 2012.

Au fil des semaines, l'équipe d'animateurs emmenée par Benjamin Godfroid (directeur permanent de la structure) a pris son rythme de croisière et 20 à 30 enfants viennent régulièrement profiter des activités mises en place. A noter que la souplesse d'inscription (à la demi-journée avec ou sans repas) a permis une belle jonction avec le ski du mercredi organisé par la commune et dont le succès ne se dément pas. Ces beaux résultats nous encourageant à poursuivre l'aventure et le centre de loisirs du mercredi sera reconduit dès la rentrée de septembre.

LES VACANCES SCOLAIRES : UNE FRÉQUENTATION EN PLEIN ESSOR !

Là encore, le centre de loisirs connaît un vrai succès et l'on note un net accroissement de la fréquentation pendant les petites vacances. Ceci est sans doute dû à la présence d'un directeur permanent que les familles peuvent aisément rencontrer au groupe scolaire tout au long de l'année et dont l'emploi du temps sera élargi à la rentrée prochaine. Cet engouement s'explique aussi par l'ouverture régulière de la Tanière enchantée qui fonctionne maintenant la première semaine de chaque vacances scolaires excepté

Un vrai succès



les vacances de Noël. (Attention : report de l'ouverture sur la deuxième semaine des vacances en cas de jour férié programmé sur la première semaine)

L'augmentation de la surface mise à disposition du centre de loisir a également permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, notamment des tout petits puisque les enfants de 3 à 4 ans peuvent désormais être isolés des autres et vivre l'aventure du centre de loisirs à leur rythme.

DE LA TANIÈRE À LA RUCHE...

C'est à une véritable explosion de la fréquentation que nous assistons lors de la période estivale : avec une moyenne de 80 enfants les premières semaines de juillet et une stabilisation à plus de 50 les deux semaines suivantes, la Tanière enchantée prend des allures de... ruche ! Et quand les oursons rencontrent les abeilles, l'aventure devient inévitable...

Pour nos jeunes têtes blondes, elle a pris des formes variées : grands jeux, théâtre, visite à la ferme, heure du conte, spectacle à la salle polyvalente... Voilà un échantillon des activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans durant le mois de juillet. Seuls les mini-séjours prévus à Laffrey ont été boudés par les familles, ce qui a contraint Benjamin à les abandonner au grand dam des quelques aventuriers déjà inscrits...

Pour accueillir tout ce beau monde dans les meilleures conditions, Benjamin et l'ACL avaient mobilisé une équipe de 10 animateurs diplômés dont une directrice adjointe, recrutée pour l'organisation des mini-séjours mais dont la présence s'est avérée fort précieuse.



Il convient bien sûr de ne pas oublier le personnel communal présent pour l'entretien des locaux et le temps des repas : un grand merci notamment à Maria et à Maryline dont le sourire et le dévouement ont été fort appréciés par tous ! Grâce à elles et au dynamisme de l'équipe d'animateurs, tous les enfants ont pu déjeuner en un seul service pour le plus grand plaisir des fratries momentanément reconstituées. Le midi, la Tanière enchantée a ainsi pris des airs de famille, d'autant qu'on s'est même payé le luxe de manger à l'extérieur ! Un grand merci aussi à Emmanuel Arnould souvent contraint d'adapter le service de son équipe aux obligations du centre de loisirs.

Enfin, l'aventure, ce fut aussi pour les plus grands un séjour à Chorges co-organisé avec le pays

du Grésivaudan et pour lequel ont été recrutés un directeur et un animateur supplémentaires. Si la proximité du tour de France a renforcé les sensations fortes, tous les ados présents sont revenus enchantés de cette escapade d'une semaine. Ils ont d'ailleurs demandé au directeur du camp de poursuivre les rencontres à l'espace jeunes (face aux écoles) afin de construire d'autres projets au fil de l'été.

Un directeur permanent motivé, une superficie d'accueil élargie, un investissement important consenti pour l'achat de jeux et jouets adaptés à tous les âges, une équipe d'animation professionnelle et dynamique, un encadrement communal de qualité... tout s'est conjugué pour faire d'un été qui s'annonçait un peu morose une vraie saison de plaisirs partagés !

Maisons fleuries

Comme les années précédentes, la municipalité reconduit l'opération « Maisons Fleuries », afin de rendre notre village toujours plus attractif.

Un moment d'échange et de partage sera organisé courant novembre pour clôturer cette opération et chacun sera récompensé.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie auprès de Nadine, soit en téléphonant au 04 76 89 18 05 soit par email : accueil@vaulnaveys-le-haut.fr.

Consciente des difficultés rencontrées par certains à faire des photos, la commission environnement se propose de les faire pour vous. Pour cela il suffit de prévenir en mairie lorsque le moment vous paraît le plus propice, pour qu'un membre de la commission se déplace.

Vaulnaveys-le-Haut sur la toile et dans votre boîte !

Le site Internet de la commune a été créé pour répondre à deux principaux objectifs :

- Permettre aux Vaulnaviards, qu'ils soient ou non de « nouveaux arrivants », d'avoir accès, en complément des publications municipales périodiques, à des informations utiles et pratiques ;
- Permettre à ceux qui connaissent bien Vaulnaveys-le-Haut, mais qui en sont éloignés pour une raison ou une autre, de garder un lien avec notre commune.

Simple et fonctionnel, ce site est mis à jour régulièrement par Laëtitia DU ROSIER, responsable de la bibliothèque municipale, en lien avec l'ensemble des services municipaux. Chacun peut ainsi être tenu informé des dernières actualités concernant la vie de la commune. Il se veut aussi porte ouverte sur la ville, son histoire, ses lieux de vie, ses activités sportives et culturelles, ses festivités...



La page d'accueil

Le site vaulnaveys-le-haut.fr a été également conçu pour permettre aux associations Vaulnaviardiennes de disposer d'une page dédiée à leurs activités. Si toutes les associations y sont répertoriées, chacune a en plus la possibilité de bénéficier d'un espace qui lui est réservé.

Au fil des pages du site, l'internaute peut également faire connaissance avec la municipalité, identifier les différents services municipaux et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de l'institution « Mairie ».

Enfin, pour faciliter les échanges, une newsletter bimensuelle a été

lancée depuis le mois de juillet 2013. Cette lettre d'information comporte deux rubriques :

- Les informations communales et intercommunales émanant des services administratif, technique, scolaire, culturel, de la Police municipale, du Centre de loisirs, etc., de la commune de Vaulnaveys-le-Haut et de la Communauté de Communes à laquelle elle est rattachée.
- La vie locale rassemblant, notamment, l'actualité des associations : manifestations sportives, culturelles, marchés, randonnées, concours divers, etc.

N'hésitez pas à consulter régulièrement

vaulnaveys-le-haut.fr et à vous inscrire à la newsletter pour retrouver directement sur votre messagerie toute l'actualité de la commune.

Challenge Vtt

Pour sa troisième édition, l'association challenge VTT, présidée par M. CAGLIERO, et son équipe de bénévoles, ont vu le nombre de participants doubler par rapport à l'année dernière. Plusieurs raisons sans doute à ce succès. Tout d'abord, la modification de la date. Cette année le challenge a eu lieu le 2 juin (au lieu du dernier week-end d'août) qui était aussi la journée nationale du vélo. Ensuite, la météo avait aussi fait un effort et la pluie des jours précédents avait cessé. Enfin, cette manifestation sportive est désormais inscrite

dans le calendrier officiel du challenge sud Rhône-Alpes VTT cyclo. Elle offre plusieurs possibilités : 3 parcours en VTT, 3 parcours en cyclo-route et 2 parcours de marche.

Au terme de cette journée qui n'a aucune autre prétention que la participation, la municipalité a remis son prix au plus jeune vététiste. L'association, quant à elle, a récompensé la famille la plus représentée, la marcheuse la plus « expérimentée » et bien sûr remis un trophée spécial à Shana, arrière-petite-fille de M^{me}

et M. Cagliero et fille de Loraine à qui ses grands-parents dédient cette manifestation.



Prémol... à la soupe !

Le 6 juillet la commission animation de la commune et le comité des fêtes ont organisé une veillée à Prémol. Ce rendez-vous n'avait pas pour vocation de remplacer les feux de la St Jean qui, pour des raisons de travaux au champ de foire, n'ont pas pu avoir lieu cette année, mais bien plutôt d'inviter les vaulnaviards à (re)découvrir un des joyaux de la commune. Cette soirée était ainsi organisée en plusieurs temps : présentation du site naturel par des représentants de l'ONF ; présentation du projet d'aménagement porté par la communauté de communes du sud grenoblois dont le président, Norbert Grimoud, nous honorait de sa présence. Dès la fin de l'année, c'est en effet un chantier de réhabilitation important qui va commencer avec l'objectif de créer un restaurant de 55 couverts et des hébergements pour une capacité totale de 43 lits (chambres, dortoirs et éco-loges). La soirée s'est ensuite poursuivie de façon fort divertissante : tandis que les papilles se délectaient du repas champêtre concocté par notre ami Thierry dont on ne présente plus la célèbre soupe d'orties, les oreilles apprivoisaient la musique du trio petit Crucq dont la poésie et l'humour ont réjoui le public venu en nombre. Il est de ces instants à Vaulnaveys qui illustrent la qualité de vie que nous apprécions tous et qui rappellent s'il en était besoin que notre commune a une carte touristique évidente à jouer et à développer...



Un public joyeux



N. Grimoud et J. Richard



Le trio Petit Crucq

Divagations des chiens et des chats

Nous rappelons aux habitants de la commune que la divagation de nos compagnons à quatre pattes est interdite.

Définition de la divagation (code rural) :

■ Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permet-

tant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Pendant la période du 15 avril au 30 juin les chiens doivent être tenus impérativement en laisse.

■ Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Nous tenons par ailleurs à faire appel au civisme de tous les propriétaires de chiens afin de faire en sorte que notre commune ne soit plus polluée par les déjections canines encore trop nombreuses et trop dégradantes.

Champion de France



Il s'appelle Paul RICHÉ-SCHIPMAN, il a 22 ans, il est bien de chez nous, de Belmont. Il est trisomique et ... champion de France de slalom du sport adapté. Grâce au club APASH (aide à la promotion des activités sportives pour le handicap) du CEA.ST de Grenoble, Paul a pu s'entraîner et participer aux championnats régionaux avant de concourir au national où il a remporté cette belle médaille d'or à Lans en Vercors. Le « Paulo », comme l'appellent tous ses copains a été tellement heureux que le maire de Lans en Vercors a eu toutes les peines du monde à la lui passer au cou ! et depuis il skie avec Carole Montillet, excusez du peu !!! Alors bravo Paul, continue à te faire plaisir et à nous ramener des titres, tu es un exemple pour tous nos jeunes.

Sortie de territoire et...

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire, permettant ainsi au mineur de circuler dans certains pays sans ses parents, ont été supprimées. Le mineur, pourra désormais voyager sans être accompagné de ses parents avec comme titre en cours de validité :

- Son passeport ;
 - Sa carte nationale d'identité, pour les pays de l'union européenne, ainsi qu'en Islande, à Monaco, en Andorre, à St-Martin et au St-Siège.
- Vous pouvez consulter la rubrique « entrée et séjour » du site gouvernemental « Conseils aux voyageurs » sur : www.diplomatie.gouv.fr

opposition à la sortie du territoire (OST)

L'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire permet au parent de s'opposer, sans délai, à la sortie de France de son enfant. L'OST est demandée, en cas de conflit entre titulaires de l'exercice de l'autorité parentale. Elle peut être demandée par une personne exerçant l'autorité parentale : le père, la mère ou une autre personne disposant d'une délégation judiciaire. La demande peut être effectuée auprès de la préfecture ou de la gendarmerie (si le voyage est imminent). Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site gouvernemental : www.service-public.fr

De la graine d'écrivain

Décidément, Belmont recèle bien des talents. Après Paul RICHÉ-SCHIPMAN, c'est au tour d'une jeune collégienne de 3^e d'entrer dans la lumière.

Elle a en effet eu les honneurs du Dauphiné Libéré qui a tenu à souligner ses remarquables talents d'écriture, récompensés par une place de finaliste au concours «Étonnants voyageurs» de Saint-Malo.

Sélectionnée parmi des milliers de nouvelles venant de 30 académies, celle de Mathilde BONNETIER a tout d'abord fait partie des 13 meilleures grenobloises, avant de figurer parmi les 5 finalistes nationales retenues par le jury de Saint-Malo.

Magnifique point d'orgue et souvenir inoubliable, cette sélection a donné lieu à une invitation pour



La présidente du jury lisant un extrait de la nouvelle de Mathilde

un week-end riche en émotions et en découvertes, en compagnie de ses parents, dans la cité de Surcouf et de Chateaubriand.

Une montée sur scène le samedi avec lecture d'un extrait de sa nouvelle par Carole MARTINEZ, la présidente du jury, une splendide 4^{ème} place, les réactions admiratives d'un public de connaisseurs sous le charme, des applaudissements, un diplôme, des prix et des cadeaux avant de participer, le dimanche, à une master classe d'écriture pleine d'enseignements, d'échanges et de rencontres.

Pour autant, sans boudier son plaisir, Mathilde, qui avoue ne pas avoir une vocation d'écrivain mais ne nie pas son penchant pour les lettres, reste simple et modeste et se présente comme une jeune fille comme les autres avec de nombreux centres d'intérêt comme la musique, le piano, l'escalade ou l'alpinisme.

Il serait néanmoins tout aussi étonnant que regrettable que cette distinction méritée reste sans suite et nous avons hâte de voir naître d'autres histoires sous sa jeune plume.

Un grand bravo Mathilde et toutes nos félicitations.

La déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut a réouvert ses portes



Depuis début juin, après plusieurs semaines de travaux, les usagers de la déchèterie de Vaulnaveys-le-Haut profitent des nouveaux aménagements réalisés par la communauté de communes.

Comme l'a souligné Norbert Grimoud, président du Sud Grenoblois, lors de l'inauguration officielle qui a eu lieu le lundi 8 juillet 2013, cette réorganisation était devenue incontournable compte tenu d'une fréquentation en constante augmentation et d'un volume de déchets toujours croissant, notamment les déchets verts, du fait de l'interdiction de brûlage.

Par ailleurs, il y avait une nécessité impérieuse de remettre la structure aux normes et de profiter de cette réorganisation pour améliorer la dépose des déchets, faciliter la circulation sur le site et diminuer le temps d'attente pour les usagers.

Mais la grande nouveauté, outre le fait que

- la surface mise à disposition a plus que doublé, (5300 m² au lieu de 2500 m²),
- qu'un bassin de rétention des eaux pluviales a été réalisé pour filtrer les éventuels écoulements et protéger les sols de toute pollution,

c'est la présence sur le site d'un pôle végétier doté d'un broyeur qui va optimiser l'évacuation des bennes, et, cerise sur le gâteau, permettre aux usagers de repartir avec du broyat, et même du compost qui sera mis à disposition par le prestataire, en provenance de sa plateforme de compostage. Ainsi la boucle est bouclée, gageons qu'après un temps indispensable de réappropriation, chacun saura apprécier pleinement les améliorations apportées et la qualité du service rendu.

QUELQUES CHIFFRES

- 4 mois de travaux, de mars à juin,
- Un investissement de 945 000 €
 - 95 % CCSG (environ 900 000 €)
 - 5 % ADEME (Agence de l'Environnement et maîtrise de l'Énergie) environ 45 000 €
- Des acteurs nombreux
 - Antea Group (maîtrise d'œuvre)

- Predifor (coordinateur sécurité)
- Pelissard / Eurovia (réalisation des travaux)
- Nicolas (installation du broyeur)
- Une surface de 5 300 m² environ
- Un broyeur d'une capacité de 10 tonnes/heure
- Plus de 2000 usagers/mois
- Plus de 400 tonnes de déchets/mois

Coordonnées : 04 76 03 26 80

Horaires :

lundi : fermé

Mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 13h00

Mercredi : de 8h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : de 8h00 à 18h00 sans interruption

Encombrants *Elagage des végétaux*

La collecte aura lieu le 29 août et le 14 novembre à Vaulnaveys-le-Haut.

Attention : les collectes se font désormais en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la CCSG au 04 76 68 84 60. Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux hors d'usage ou en état.

Consultances énergétiques

La communauté de communes vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement. Ces consultations ont lieu à la mairie de Jarrie sur rendez-vous (04 76 68 84 60).

Prochaines permanences :

11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre

Traitement des déchets

Pour les déchets ménagers (poubelle ordinaire) le mardi matin. Pour les emballages (poubelle jaune) le jeudi matin. Nous insistons auprès des usagers pour qu'ils ne sortent pas leurs poubelles trop tôt et surtout qu'ils les rentrent le plus rapidement possible après le passage des camions de ramassage. On voit encore trop souvent hélas des poubelles qui restent sur nos voies et nuisent à l'image et la salubrité de notre commune.

Maison médicale

Maison médicale de garde de Vizille

Tél : 04 76 08 47 09

tous les jours :

de 20h00 à 23h00

samedi :

de 14h00 à 18h00

dimanche :

de 9h00 à 12h00

Dasri et Médibus

Les prochaines collectes auront lieu le 4 septembre et le 4 décembre 2013 :

- de 9h00 à 10h30 à Brié-et-Angonnes, place du Mail
- de 14h00 à 16h00 à Vizille, rue de la Terrasse

L'EHPAD recrute !

Le futur Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes du Sud Grenoblois (EHPAD), dont l'ouverture est prévue début 2014 à Saint-Georges-de-Commiers, recherche

des aides-soignantes. Si vous êtes intéressé, envoyez dès à présent votre candidature à La Mutualité Française de l'Isère (le gestionnaire), par mail à : mutualite@mutualiteisere.org ou par courrier à Mutualité Française de l'Isère, 76 Avenue Léon Blum 38030 Grenoble Cedex 2.



Pour plus de renseignements, téléphonez au 04 76 46 63 78

Semi-marathon

Vaulnaveys a eu la chance d'être sur le trajet du premier semi-marathon Grenoble-Vizille, soit 21 kms. Ce sont 1789 coureurs (en solo ou en duo) qui ont traversé notre commune le dimanche 7 avril 2013.

Place de l'église, une dizaine de bénévoles attendaient les sportifs pour le ravitaillement. Face à la « table », tous n'ont pas eu le même comportement. En effet,

les premiers sont passés en coup de vent pour ne pas compromettre leur chrono. Les suivants, eux, ont pris le temps d'étancher leur soif et de faire face à l'hypoglycémie !

Les supporters étaient eux aussi nombreux pour encourager et applaudir ces courageux marathoniens que la longue « ligne droite » attendait avant de franchir la ligne d'arrivée au château de Vizille.





Piquetage de l'ancien crépi de la nef. Réfection des enduits et jointoiement des pierres du clocher



◀ Septembre
2012, pose des
échafaudages

12 juin 2013, l'ensemble des travaux de la flèche sont terminés. De gauche à droite, Jean-Marc Gauthier (maire de Vaulnaveys-le-Bas) Jacques Courtiade (président de l'association Patrimoines des Vaulnaveys), Jérôme Richard (maire), Marc Odru (1er adjoint), Charles Paillet (élu en charge du patrimoine), Jean-Baptiste Vian (prêtre modérateur), Vincent Nicollet (association paroissiale).



Rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste

Les travaux de rénovation de l'église paroissiale sont à présent terminés. Faisons un retour en arrière sur ce chantier, commencé début septembre 2012 par la pose des échafaudages.

Rappelons que depuis la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, les lieux de culte édifiés avant cette date, sont propriété des communes qui doivent en assurer l'entretien.

C'est d'ailleurs au cours d'un désherbage du clocher que d'importants désordres de structures sont signalés au niveau des voûtes soutenant les quatre clochetons. Devant le risque d'effondrement, des travaux d'étalement sont immédiatement réalisés. Madame Anselme, architecte du patrimoine au Conseil Général de l'Isère, consultée à ce sujet, donne un avis sans appel : l'état du clocher est préoccupant et il y a urgence.

Les mairies de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas ayant signé depuis peu une convention de gestion des biens partagés par les deux communes, dont l'église, décident sans tarder, de missionner une expertise. La société Siradex de Yannick Chanier, retenue suite à un appel d'offre, présente aux élus le 7 juillet 2011, son rapport technique et financier sur les interventions à réaliser. Le bilan est lourd et les travaux ne peuvent attendre.

Le projet est estimé à 661 257 € TTC, avec une tranche ferme et incontournable de 404 963 € pour la mise en sécurité de l'édifice (clocher et chœur), plus une option de 53 415 € TTC consistant à réaliser l'intégralité du crépi du clocher et la réinstallation d'une pierre sommitale. La réfection des façades dont le coût s'élève à 202 879 € TTC n'est pas retenue dans un premier temps, compte tenu du montant des travaux.

Suite à la réunion publique d'information du 13 mars 2012, l'association « Patrimoines des Vaulnaveys » est créée, pour le lancement d'une campagne de mécénat populaire. Cette nouvelle association signe le 22 octobre une convention avec la Fondation du Patrimoine (reconnue d'utilité publique), dont le but est la sauvegarde et la valorisation du patrimoine non protégé. Les donateurs peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôts. A ce jour, l'association a reçu 100 dons pour la somme de 15 550 € et a récolté 3 000 € supplémentaires par différentes animations : marché de Noël, concerts des 17 mars et 24 mai 2013.

Cette collecte n'est d'ailleurs pas terminée. Les retardataires peuvent encore souscrire et les personnes ayant bénéficié d'une déduction fiscale en 2012, peuvent si elles le veulent, bénéficier d'une déduction en 2013 par un nouveau don. ▶▶

L'analyse de l'appel d'offre du 26 juin 2012 réserve une excellente surprise. Le montant des travaux, toutes options retenues, y compris la réfection totale des façades, s'élève à 480 189€ TTC, c'est-à-dire guère plus que le montant des travaux de sécurisation indispensables. Les deux conseils municipaux votent donc l'ensemble des travaux, qui non seulement répondent à la préoccupation majeure de sécurité mais permettent en plus d'embellir notre patrimoine et le cœur de village.

Trois entreprises spécialisées en restauration de bâtiments anciens ou classés sont retenues :

- Comte de Champdieu (42), pour le lot maçonnerie (TTC 383 947€)
- Eurotoiture de Saint-Hélène-sur-Isère (73), pour le lot charpente (TTC 90 651€)
- Paccard d'Annecy pour la réparation d'une cloche et le remplacement de la carte mère de l'horloge (TTC 5591€).

Chaînage au droit des voûtes supportant les clochetons



L'architecte des bâtiments de France après avoir été consulté, donne un avis favorable à cette restauration, valide la solution d'un enduit sur la flèche et les clochetons ainsi que la teinte définitive des enduits.

Les travaux engagés consistent à renforcer la structure du clocher et de ses clochetons d'angles avec création d'un chaînage et reprise des voûtes afin d'apporter de la rigidité à l'ensemble. Les enduits dégradés, non adhérents, des façades intérieures et extérieures sont purgés avant rejointoiement au mortier de chaux sur l'ensemble des surfaces avec reprise des étanchéités. Les clochetons en très mauvais état sont brochés pour plus de stabilité.

Un clocheton terminé.



Pose d'un renfort en cuivre

Mi-mai, la flèche retrouve une pierre sommitale et la croix est remise en place après restauration, ainsi que le coq. Le paratonnerre, quant à lui, est mis en conformité. Les travaux de ravalement des façades commencent à l'entrée de l'hiver. D'abord la façade sud, puis celle de l'entrée principale sur la départementale et celle côté nord. L'abside après avoir été dotée d'un chaînage et d'une nouvelle toiture en tuiles « écaille » est terminée en dernier.

La société Eurotoiture, assure la reprise de l'étanchéité au bas de la flèche et entre les clochetons, par application de feuilles de plomb façonnées, dont les relevés sont engravés dans l'épaisseur des murs. Le glacis principal, les appuis de baies, les glacis de lucarnes, les membrons et les corniches sont également recouverts de plomb. Les lucarnes hautes et basses reçoivent de nouveaux abat-sons en mélèze et les vieilles échelles en bois du clocher sont remplacées par de nouvelles échelles en aluminium.



Présentation de la nouvelle pierre sommitale

La base des clochetons et le glacis principal, revêtus d'une feuille de plomb, pour l'étanchéité.



Un traitement est appliqué sur les boiseries du beffroi, (en orme massif, datant de 1731), de l'abside et sur l'ensemble des dépassées de toiture de l'édifice.

L'entreprise Paccard remplace le marteau d'une cloche dont la fixation s'était rompue il y a déjà quelques années et remet en état l'horloge qui permet aux cloches de sonner à nouveau.

A l'intérieur de l'église, après dépose des stalles, la voûte du chœur est purgée de son enduit avant une reprise au mortier de chaux. La fresque « Laissez venir à moi les petits enfants », n'étant pas entièrement détruite par les travaux de 1979, l'équipe municipale sur les conseils de son maître d'œuvre, Yannick Chanier, en confie la restauration à une artiste spécialisée : Véronick Damond. Le coût (7 578€) est financé par l'association patrimoniale. (Voir l'article détaillé sur la fresque).

L'enduit à l'intérieur de la flèche une fois terminé. Partie supérieure du beffroi avec les deux plus petites cloches (celle de 1804, de la société des Pénitents de Vaulnaveys dont le battant a été remplacé et celle de 1818).



Habillage d'une corniche



Finitions d'une lucarne haute, avec pose d'une protection en plomb. Lucarne avec son nouvel abat-son.



La commune de Vaulnaveys-le-Bas dans le cadre de la convention qui lie les deux collectivités et en tant qu'utilisatrice de l'édifice, a participé au financement des travaux à hauteur de 25%, déductions faites de la TVA, des subventions obtenues : 30 490€ du Conseil Général de l'Isère, 59 257€ au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la dotation de solidarité communautaire de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois et des souscriptions.

Nous vous invitons dès à présent à la bénédiction des travaux le 15 septembre 2013 à partir de 10 heures. L'après-midi dans le cadre des journées du patrimoine, un certain nombre d'objets culturels (chasubles, rochets, ostensor, reliquaires etc...) seront présentés au public par l'association « Patrimoines des Vaulnaveys ». Vous pourrez également admirer l'ancien mouvement de l'horloge (daté de 1730), descendu du premier étage du clocher. C'est une occasion unique d'admirer ces objets dont l'inventaire est sur le point d'être terminé avec l'aide de Sophie Dupisson, attachée de conservation du patrimoine au Conseil Général de l'Isère.

La pierre sommitale, la croix avant peinture et le paratonnerre remis aux normes.





« Laissez venir à moi les petits enfants... »

Histoire d'une fresque

C'est en 1870, après la reconstruction de l'église, que la fresque fut peinte sur le tympan de la voûte du chœur. A l'époque, Monsieur Benedetti, peintre à Pont-de-Claix, fut chargé de la réalisation de tous les travaux de peinture, y compris la fresque sur le thème « Laissez venir à moi les petits enfants ».

En 1979, lors de la restauration intérieure de l'église, le choix a été fait de la recouvrir d'un crépi et de la remplacer par une imposante croix de bois.

En mai 2013, Véronick Damond, artiste peintre fait revivre cette fresque à la grande satisfaction de toutes les personnes qui en avaient gardé le souvenir. Un travail de patience et de précision car la fresque était très détériorée. Grâce à son savoir-faire, nous pouvons la découvrir à nouveau. Véronick Damond est spécialisée dans la décoration murale, la peinture à l'éponge, la restauration de décors anciens ou encore les trompe-l'œil. On peut retrouver l'artiste sur son site :

www.signevd.com



Véronick Damond a mis tout son talent pour faire revivre cette fresque.

Que représente cette fresque ? Il s'agit de la mise en image d'une des paroles clefs de l'enseignement de Jésus : « Laissez venir à moi les petits enfants... » (Luc 18, 15-17 et Marc 10, 13-16). Le mot important est le verbe « venir ». Tout au long des Evangiles, des personnes « viennent » à Jésus (les bergers, les Mages, les malades). Pourquoi des enfants ? Le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent, non parce qu'ils sont plus sages que les adultes mais parce que ce sont eux qui ressemblent le plus à Jésus-Christ

par leur simplicité et leur humilité. A gauche, un enfant pose ses mains sur ses oreilles et se ferme à la parole de Jésus. Les grilles de la prison souterraine semblent indiquer que l'enfant est prisonnier de lui-même. Tandis que la jeune personne de droite est assise sur un socle de maçonnerie. A ses côtés une cruche d'eau et une vigne qui donne du fruit. (Jean 15-4 ; Demeurez en moi et je demeurerai en vous).

Remerciements à Marie-Pierre Davallet-Pin et Patrice Doré.

Une inauguration... à grande échelle

Dimanche 15 septembre.

Profitant des journées du Patrimoine, les municipalités de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas sont heureuses de convier les habitants des deux communes à l'inauguration officielle des travaux de rénovation de l'Église Saint Jean- Baptiste.

Le programme devrait être le suivant :

- **10h00** : Messe avec intervention du chœur grégorien « Saint Grégoire » de Grenoble.
- **11h00** : Le chœur grégorien poursuit sa prestation par quelques chants pour le public présent qui n'a pu assister à l'office.
- **11h30** : Les autorités civiles et religieuses inaugurent les travaux. Les discours ont lieu sur l'arrière de la Place E.RIBAND
- **12h00** : Bénédiction du clocher du haut de la grande échelle mise à disposition par le SDIS.
- **12h30** : Toujours place E.RIBAND, apéritif offert par les municipalités, avec la participation musicale de l'ensemble instrumental Jazz de l'écho d'Uriage.

En cas de pluie, discours et apéritif auront lieu dans la salle polyvalente.

L'après-midi, l'association des Patrimoines des Vaulnaveys fera découvrir les reliques et autres trésors cachés de l'église, des chasubles notamment, dont certains datent de la révolution, ainsi que l'ancien mécanisme de l'horloge et ses superbes engrenages.

Nous vous attendons nombreux pour cette sympathique journée.

Patrimoines des Vaulnaveys

Notre association, créée pendant l'été 2012, a pour but de :

- sensibiliser les habitants de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas à la valeur historique, culturelle et artistique de leur patrimoine
- développer, en liaison avec les municipalités, toutes actions susceptibles de favoriser la valorisation et la sauvegarde de ce patrimoine.

Depuis un an, nous avons agi sur la restauration de l'église. Essentiellement au niveau de l'obtention de dons. A l'heure où nous écrivons ce document, nous avons recueilli environ 18 000 €. Afin que les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt, nous avons signé une convention avec la Fondation du Patrimoine.

L'organisation de 2 concerts, en mars et en mai 2013, nous a permis d'offrir deux spectacles de qualité qui ont été très appréciés par les nombreux auditeurs ; l'église était pleine. Les artistes sont intervenus gratuitement et

nous ont permis d'augmenter notre participation.

Un prochain concert au profit de la restauration de l'église aura lieu le 6 octobre à 17h.



Vous pourrez nous retrouver au Forum des Associations le samedi 7 septembre et nous suggérer des actions de valorisation et de sauvegarde de notre patrimoine.

Histoire et patrimoine Vaulnaveys-le-bas

Jean-Pierre VALENTIN, de l'Association « Mémoire et Souvenirs » et l'Association Sportive et Culturelle de Vaulnaveys-le-Bas (A.S.C.V.B.) organisent une exposition sur le Chanvre, le samedi 21 et le dimanche 22 septembre 2013, de 14h à 18h, Salle Guillot, 74 Promenade des Noyers, à Vaulnaveys-le-Bas. Visite guidée à 15h00.

En 1700, et durant deux siècles, la culture du chanvre était très répandue dans notre vallée. Elle était considérée comme l'une

des richesses principales de Vaulnaveys.

Venez découvrir comment une simple tige pouvait se transformer en fil, puis en toile ou en corde...

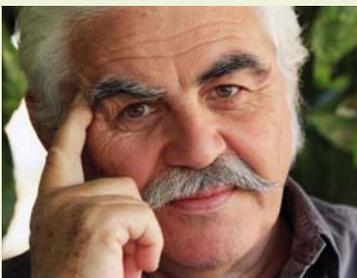


Comité des Fêtes : pour que vive le village !

UN BILAN SATISFAISANT

La saison qui s'achève nous laisse un vrai sentiment de satisfaction. En effet, les rendez-vous orchestrés par l'équipe du comité des fêtes ont, dans l'ensemble, connu un vrai succès et le dernier en date, à savoir la veillée de Prémol du 6 juillet nous a donné un avant goût de vacances tout en nous confortant dans notre mission de créateurs de liens.

En effet, au travers des animations et au-delà de l'aspect culturel, c'est bien le lien social que nous cherchons à privilégier et à développer, d'abord entre les membres de l'équipe et bien sûr plus largement en allant au-devant des habitants et en luttant ainsi contre le symptôme de cité dortoir qui touche tant de communes péri-urbaines.



Une foire de mai animée

RETOUR SUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

6 septembre : le forum des associations a été, comme toujours, l'occasion d'ouvrir la saison par de nouvelles rencontres.

14 décembre : le marché de Noël organisé pour la première fois au champ de foire a connu un grand succès et une foule nombreuse a honoré ce moment de fête.

25 janvier : Planète D est venu faire le récit de leur dernière aventure en terre étrangère. Là encore, un public nombreux s'est déplacé pour goûter cet air de voyage.

9 février : on ne présente plus Monsieur Papagalli qui a fait salle comble avec son nouveau spectacle Florilège.

22 mars : Monsieur Corjon dont la renommée n'est plus à faire nous a ouvert les chemins de l'aromathérapie. Soucieux de nous faire voir notre patrimoine naturel sous un autre angle et de nous dévoiler un art de vivre au naturel, il a comblé le large public venu au rendez-vous.

13 avril : la pétillante Malika Bazega est venue enchanter la soirée et son dynamisme et sa verve intarissables ont touché les nombreuses personnes présentes.

12 mai : déplacés à Uriage, la foire de mai et le videgrenier ont reçu un accueil chaleureux et ont permis de dynamiser cet autre espace de la commune : est-ce le site ou l'éclaircie dont a bénéficié la journée ? Toujours est-il que ce rendez-vous a satisfait aussi bien les commerçants que les badauds et qu'il est d'ores et déjà convenu de le réorganiser sous cette forme l'an prochain.

6 juillet : comme dit en ouverture, la veillée à Prémol a permis de clore la saison de très belle façon (voir article précédent).

VERS QUELS PROJETS ?
L'équipe reste animée par la même volonté, et c'est au forum du 7 septembre qu'elle donne rendez-vous à tous ceux qui, riches d'idées et d'envies, souhaitent rejoindre ses rangs pour renforcer son élan et élargir son champ d'action.

Jubudo Aikido Vaunaveys



L'Aïkido, art martial japonais, a été créé par l'un des plus grands maîtres de Budô du vingtième siècle : Morihei UESHIBA.

Par le travail en souplesse, la recherche de l'équilibre et la disponibilité du corps et de l'esprit, l'Aïkido n'est pas seulement un art de combat, il est aussi le moyen de former son corps, d'apprendre à se connaître et aussi à connaître et respecter les autres.

L'Aïkido convient donc naturellement tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes, de tout âge, ainsi qu'aux jeunes enfants.

L'année a été marquée par le stage international avec la venue d'un expert allemand auquel de nombreux adhérents ont participé, stage convivial et de bonne qualité. Enfin, nous félicitons Antoine VILLA pour

l'obtention de sa ceinture noire 2ème Dan lors du stage fédéral dans le Jura.

Le prix de l'adhésion est inchangé à 85€ pour l'année 2013/2014,

Cours adultes le jeudi de 19h 30 à 21h 30 à la salle polyvalente de Vaunaveys-le-Haut (possibilité d'un autre cours le mardi de 19h 30 à 21h 00 à Saint-Martin d'Uriage - gymnase Pierre Allain).

Deux cours enfants sont dispensés à Saint-Martin d'Uriage le mardi de 17h00 à 19h15.

Bonsaï Club

Le Bonsaï Club de Belledonne a été créé au printemps 2012 sur la commune de Vaunaveys-le-Haut et compte aujourd'hui quinze membres de tous niveaux, débutants, faux débutants et confirmés. La commune a mis à disposition du club la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir suivant un calendrier défini à l'avance.

Les réunions au rythme de deux à trois par mois, se tiennent le vendredi soir de 20 à 22 heures pour des séances d'apprentissage théorique et le samedi après midi de 14 à 18 heures pour les ateliers pratiques.

L'art Bonsaï conjugue culture, botanique, phytosanitaire, esthétique, dessin et beaucoup d'autres aspects encore. Tout cela ne s'invente pas. Lors de ces rencontres les membres partagent leur expérience, donnent des conseils

avisés pour que tout le monde puisse progresser. Cela s'applique aussi bien pour les arbres exotiques que pour les arbres autochtones.

En plus des séances organisées à la salle de Belmont, des sorties à thèmes, sorties montagne, visites de jardins de renom et autres sont organisées. Pour les membres intéressés, il est possible d'organiser des journées de travail avec des professionnels ou des N2 et N3 de la fédération française de Bonsaï.

Cette première année a été un réel succès. La foire de mai 2013 nous a permis de nous faire connaître plus largement encore, grâce aux présentations d'arbres

et diverses explications que nous avons données. Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du Bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.



Le blog du club

<http://www.bcdb.fr/bonsai/>

Mail : bcdb38@yahoo.fr

*Le Bonsaï Club
à la foire de mai*

L'ES Vaulnaveys : autour du rugby, de la convivialité, du partage, des échanges



Bien entendu, de bons résultats sportifs comptent : ils font vivre des émotions particulières ; remporter la coupe, des médailles ou le bouclier sont des moments forts pour un sportif, qu'il soit amateur ou professionnel, mais aussi pour les dirigeants, les bénévoles, les supporters. Les éducateurs et entraîneurs s'y emploient et travaillent autour d'un projet sportif afin de structurer et d'harmoniser les pratiques au bénéfice des licenciés. Cette réflexion porte d'ores et déjà ses fruits car notre école de rugby obtient de très bons résultats sportifs tout au long de la saison sur l'ensemble des tournois auxquels participent les minimes, cadets et juniors. Ils ont, cette année encore fait bonne figure dans leurs championnats respectifs malgré une saison marquée par les intempéries et les annulations de matchs, une saison qui n'aura pas été simple à gérer pour nos jeunes. Quant aux seniors, après une très belle saison, l'équipe réserve est passée à quelques centièmes de point d'une qualification pour les ¼ de finales 5ème série des Alpes. L'équipe première a, quant à elle, fini en tête de poule et s'est ainsi qualifiée pour des ½ finales contre l'équipe de Tullins en match sec. Un match remporté difficile-

ment tant la pression pour les joueurs était grande : le vainqueur s'assurait la montée en Honneur pour la saison à venir et la possibilité de jouer la finale au stade Lesdiguières la semaine suivante. Une fois cette étape validée, les joueurs offraient à leurs supporters, dirigeants et autres licenciés la finale tant attendue ! Contre le club d'Aix les Bains, qui avait terminé 2ème de la poule, les Violets n'ont pas laissé planer le doute malgré des conditions climatiques dantesques. Ils repartiront avec le Bouclier sur le score sans appel de 20 à 3.

Mais le rugby, c'est aussi la convivialité, le partage, les échanges. C'est vrai pour les bénévoles et supporters, lors des matchs et diverses manifestations organisées par le club, suivies également par un grand nombre d'habitants de Vaulnaveys-le-Haut et des communes environnantes qui participent avec nous à ces moments festifs. C'est vrai aussi pour les joueurs de toutes les catégories. Ils vivent ces moments à la fin des matchs et tournois, lors des goûters ou réceptions, mais aussi lors de rencontres hors championnat organisées par les dirigeants ou les instances officielles de la FFR. Ainsi, en mai et juin, l'école de rugby a continué de s'illustrer de bien belle manière sur les terrains de rugby des Alpes – Challenge Alberto, Tournoi de l'Armée au stade des Alpes - et bien au-delà puisqu'ils sont allés jusqu'à Turin pour un tournoi international. Les moins de 12 ans en sont revenus avec un trophée pour leur victoire et, tous sont rentrés avec de beaux souvenirs empreints de respect et de fair-play ! Une kermesse des Oursons, pour fêter le 40ème anniversaire de l'École de

Rugby de l'ESVaulnaveys, a également eu lieu le 15 juin pour sa première édition. Elle a été l'occasion d'accueillir le club de la Roque d'Anthéron (Bouches du Rhône) chez qui nos jeunes rugbymen avaient séjourné le temps d'un week-end la saison dernière. Autre exemple marquant pour nos jeunes, les minimes, grâce à la mobilisation des amis et membres de l'ESV, ont été retenus pour accompagner les équipes de France et d'Angleterre des moins de 18 ans, lors de la finale du Championnat d'Europe qui s'est jouée au Stade des Alpes. Ils ont ainsi pu approcher de près des joueurs que l'on retrouvera peut-être dans l'équipe nationale dans les années à venir et ont vibré au son d'une Marseillaise dans un stade quasi plein. D'une manière plus générale,



tous ont vécu de belles émotions en participant aux phases finales de leurs aînés, une période particulière qui entraîne tout un village dans une ambiance chaleureuse et festive.

L'ESV, c'est enfin la formation, formation des joueurs (sportive et comportement), des éducateurs et entraîneurs, des arbitres. Nous rappelons que nous avons formé 2 arbitres au sein du club et que les 2 continuent d'officier. L'un d'eux, Kévin Pinheiro a d'ailleurs été classé cette année parmi les 12 meilleurs jeunes arbitres de France, et qu'il a, à ce titre, suivi une formation pour arbitrer en Fédérale dès l'année prochaine.

Quelques mots de remerciements pour finir cette saison à tous les bénévoles, supporters et amis de l'ESV, élus et habitants de Vaulnaveys et des communes voisines qui participent chacun à leur manière à faire vivre le club.

La nouvelle année se prépare déjà et s'ouvrira, bien sûr par la traditionnelle fête de début de saison qui aura lieu le dimanche 8 septembre au stade Daniel Petiot. Au programme, matchs à partir de 9h00 suivis d'un repas convivial. L'après-midi sera consacrée à des matchs jeunes et peut-être quelques surprises !

Les entraînements reprendront dès début août pour les seniors, et début septembre pour les jeunes et l'École de Rugby. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour la saison prochaine et nous serons également présents sur les forums des associations de Vaulnaveys-le-Haut et des villages environnants.

A bientôt donc pour une nouvelle saison, Allez Violets !!!

Le Golf dès 5 ans

Le Golf Club d'Uriage existe, sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut, depuis 1921.

Sport d'élite à l'époque, le Golf est de nos jours une activité partagée par tous, de 5 à 105 ans.

Sport idéal pour la concentration, la maîtrise de soi, le respect des règles et des autres, le Golf est un des loisirs les plus pratiqués par les champions de tous sports (ski, football, rugby, tennis, ...).

Notre école de Golf propose 23 séances d'une heure à une heure trente, les mercredis ou samedis, par petits groupes d'âges, et durant toute l'année scolaire (rentrée le mercredi 11 septembre 2013).

Le Golf Club d'Uriage propose aux Vaulnaviards une tarification spéciale en offrant, à leurs enfants jusqu'à 8 ans, la première année de cours (hors frais fédéraux et annexes).

Pour les parents (ou non !) néophytes, nous proposons, dès la rentrée de septembre, une formation au jeu de Golf de 7 mois* au tarif préférentiel Vaulnaveys-le-Haut de 85€ / mois, tout compris. Renseignements et inscriptions, 7 jours sur 7, à l'accueil du Club

* Formule Forfait Golfeur initialement prévu sur 5 mois au tarif de 99€ / mois.

Acti'Marche et Gym

ACTI'MARCHE

ACTI' MARCHÉ le mercredi de 10h30 à 11h30 dans le Parc d'Uriage.

La marche active est une séance de marche à un rythme soutenu. La «vitesse» de la marche est individuelle et adaptée à l'allure de chacun, après avoir fait un test de marche.

4 bonnes raisons de se mettre à la marche active :

- la marche stimule le métabolisme et aide à garder un poids stable
- développe le potentiel cardio-respiratoire
- prévient l'ostéoporose et la fonte musculaire
- procure un mieux être et favorise les liens sociaux.

Rendez-vous tous les mercredis à partir du 11 septembre 2013, à 10h30 au parking de la Poste d'Uriage.

GYM

Le Foyer pour Tous propose des cours de gym spécialement adaptés aux seniors le vendredi de 10h à 11h à la salle Polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut.

C'est une activité physique adaptée à chacun, pour garder forme, vitalité et santé.

Les cours sont variés : souplesse, équilibre, gym-mémoire, renforcement musculaire, étirement... dans une ambiance conviviale.

Les séances débiteront le vendredi 13 septembre 2013.



Votre coach
Valérie SCORPOLINI
BURGER 07.50.25.97.86.
Foyer pour Tous.

Bibliothèque municipale



La Bibliothèque municipale fête ses 20 ans !

Fenêtre ouverte sur le monde, porte d'accès à la connaissance, aux voyages et à la rêverie, la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut soufflera ses 20 bougies le 22 novembre prochain.

1993-2013

C'est en effet le 6 novembre 1993 que la bibliothèque a accueilli ses premiers lecteurs après quelques mois de réflexion, de conseils, de préparation et de recrutement de bénévoles (sur lettre de motivation !).

À l'initiative de quelques bénévoles et soutenue par les élus d'alors, l'association Lire à Vaulnaveys-le-Haut voit le jour, aidée par de nombreux dons et les prêts et conseils de la Bibliothèque Départementale de l'Isère. Le fonds documentaire, informatisé en 2001, s'est depuis enrichi au fil des années.

Signe de l'intérêt de la commune pour la lecture publique, la bibliothèque se dote d'un professionnel pour assurer sa gestion, l'accueil et l'animation, et devient municipale en 2006.

L'énergie des bénévoles est à l'origine de nombreuses manifestations autour du livre, autant d'occasions pour de belles rencontres. Dynamisme qui demeure aujourd'hui encore. Les bénévoles

se sont succédés et certains d'entre eux font toujours partie de l'équipe.

Depuis sa création, la bibliothèque accueille ses lecteurs, certains fidèles de longue date, dans l'ancienne caserne des pompiers réhabilitée.

Aujourd'hui, la bibliothèque reste un lieu de vie et de culture intergénérationnel à Vaulnaveys-le-Haut. Les lecteurs s'y croisent, se donnent rendez-vous, échangent sur leurs lectures mais aussi sur leur vie quotidienne.

Inaugurée en septembre 1994, quelques mois après son ouverture, c'est pourtant en 2013 que la bibliothèque municipale de Vaulnaveys-le-Haut souffle ses 20 bougies. Pour célébrer cet anniversaire, un programme de manifestations est proposé en novembre et décembre prochain en plus des rendez-vous habituels.

DU PERSONNEL À VOTRE SERVICE

Salariée ou bénévoles, nous sommes 11 personnes à vous accueillir à la bibliothèque (une personne salariée responsable de la bibliothèque, et 10 bénévoles, hommes et femmes), chacun avec ses spécificités, ses goûts et penchants pour vous écouter, vous conseiller et vous orienter.

Si vous souhaitez rencontrer l'un de nous, contactez-nous par mail ou par téléphone (répondeur) pour convenir d'un rendez-vous.



UNE PROGRAMMATION HAUTE EN COULEURS !

Les rendez-vous de la rentrée

- **Samedi 7 septembre, 14h-18h** | Vente de livres d'occasion au profit de Bibliothèques sans Frontières.
- **Mercredi 18 septembre, 10h30** | Contes fantastiques des Alpes, Elisabeth Calandry
- **Octobre** | Exposition Le dessous des images
- **Octobre** | Les images mentelles ?, conférence-débat (date et heure à définir)
- **Mercredi 23 octobre, 10h30** | Heure du conte

LES RENDEZ-VOUS DES 20 ANS

- **Novembre/décembre** | La bibliothèque fête ses 20 ans ! Des surprises, des surprises !
- **Novembre/décembre** | Exposition Bibliothèques, mémoires et lieux de vie
- **Mercredi 13 novembre 9h30** | Une nouvelle vie aux livres, atelier créatif pour les 7-13 ans, avec Véronique Tonin
- **Mercredi 20 novembre 10h** | Une nouvelle vie aux livres, atelier créatif pour les 4-6 ans, avec Véronique Tonin
- **Vendredi 22 novembre, 19h** | Soirée anniversaire avec « Sur un air de lecture », par la Compagnie Partage

Artelier

La scierie de la Gorge à Vaulnaveys-le-Haut inspire les peintres de l'Artelier

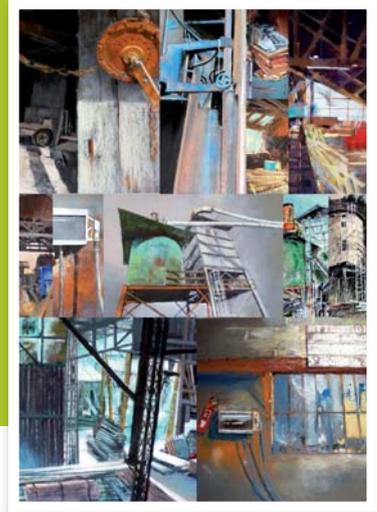
La scierie de la Gorge, à Vaulnaveys-le-Haut, a fermé le 5 janvier 1999 au terme d'une intense activité dirigée et animée par la famille Roussin durant cinq générations !! Les bâtiments et les diverses structures résiduelles suscitent toujours l'attention des promeneurs et ont attisé la curiosité des peintres de l'ARTELIER.

Grâce à l'obligeance de Me et M Roussin des membres de l'Artelier ont eu accès aux locaux de la scierie et en ont puisé des sources d'inspiration pour de nombreuses réalisations picturales.

Ces œuvres font l'objet d'une exposition à l'Office de Tourisme d'Uriage du 12 au 31 août 2013. Elles contribueront, à leur modeste manière à conserver le souvenir des activités humaines passées et la mémoire des vestiges du patrimoine.

L'ARTELIER rassemble au sein de l'association Foyer pour Tous, des peintres amateurs qui travaillent de concert, chacun selon sa propre technique, son rythme, et ses sujets d'inspiration.

Responsable André Rossi :
04 76 73 64 39,
email : andre.rossi3@free.fr



LE RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ DE NOËL

• Vendredi 13 décembre, 17h30 et 18h |
Heure du conte

LA BIBLIOTHÈQUE PRATIQUE

Prêt

Enfant : 5 documents

Adulte : 3 documents + 2 revues

Le cas particulier des BD : 5 tomes de la même série comptent pour 1 livre.

Horaires

Mardi 17h-19h,

Mercredi 17h-19h,

Vendredi 16h30-19h,

Samedi 10h-12h

Horaires d'été :

Juillet | Mardi 17h-19h, mercredi 17h-19h, vendredi 16h30-19h

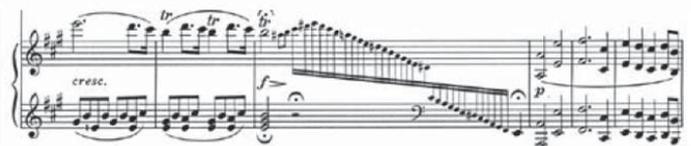
Août | vendredi 16h30-19h

Tarifs

1€ pour une carte enfant

5€ pour une carte adulte

10€ par famille (pour autant de cartes que compte la famille en nombre)



Pianissimo

L'école de musique PIANISSIMO, située à Belmont (Vaulnaveys-le-Haut), propose aux enfants, adolescents et adultes tous niveaux, l'apprentissage et le perfectionnement du piano et du violon grâce à une pédagogie unique, très originale, individualisée et ludique.

Elle organise également tout au long de l'année scolaire des auditions et des concerts.

Cette année, la représentation des élèves, à l'espace Bertet, s'est déroulée en même temps que le concert du Trio Jazz d'Antoine Galvani, ancien élève de Marcos, aujourd'hui musicien professionnel.

« Chat, Souris et Cie », méthode de piano pour enfants à partir de 3 ans, entièrement conçue

et écrite par Marcos Peregrini, illustrée par Anne Marchal, vient de paraître. Des cours en ligne complétant cette méthode seront disponibles prochainement.

Jean-Philippe Vasseur est désormais le président de PIANISSIMO entouré d'une équipe en partie renouvelée.

En 2014, des représentations, concerts et la suite de ce 1er album sont prévus pour faire partager notre passion de la musique.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les professeurs de l'Association :

Marcos Peregrini (piano)

06 58 23 42 54,

Régis Vidal (violon)

06 66 55 44 99

le bureau : 06 45 50 54 42 ou
04 76 89 51 29.



RESTER INFORMÉ

Recevoir les informations de la bibliothèque :
bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

Consulter la page web de la bibliothèque :

<http://www.vaulnaveys-le-haut.fr/biblio.html>

Cave de Régusse

La Cave de Régusse, créée au début de l'année 2009 par Roland Ansault a changé de propriétaire. En effet Pascale Laureys, originaire de la région de Montpellier et habitant la commune de Saint-Martin-d'Uriage a voulu changer d'itinéraire professionnel et se reconvertir dans un domaine qui l'attirait tout particulièrement. Ayant déjà de solides connaissances oenologiques et après une période de perfectionnement de plusieurs mois auprès de Roland Ansault, elle a pris la direction de la Cave de Régusse au 1er avril 2013.

Pascale Laureys, tout en conservant l'ambiance du magasin lui a donné une touche personnelle par quelques coups de pinceaux et de nouveaux aménagements. La gamme de produits s'est enrichie : vins de Savoie, bières artisanales, vins du Sud-ouest, vins étrangers. Les gammes de vins « bio », whiskys et épicerie fine ont été également élargies. Un très bon début puisque le 8 juin, lors de l'inauguration, près

de 200 personnes se sont pressées pour découvrir les lieux et la nouvelle gérante.

A partir de la rentrée septembre, des animations avec dégustations, vous permettront de découvrir vins et terroirs et de profiter des conseils de Pascale pour trouver les vins qui s'accordent le mieux avec vos menus.



Cave de Régusse
3061 avenue d'Uriage
38410 Vaulnaveys-le-Haut.
Tel : 04 76 42 25 48 ou 06 10 31 67 53.
Mail : pascale.laureys@free.fr

Horaires : dimanche, lundi de 9h à 12h30 du
mardi au samedi de 9h à 12h30 et 15h à 19h30.
www.facebook.com/CaveDeRegusseUriage.

*Pascale Laureys
vous accueille et
vous conseille*



L'innovation d'un sac

Je m'appelle Martine-Noëlle Denis.

C'est dans un atelier de fourrure à Marseille que j'ai débuté. Après avoir passé mes diplômes de couture, j'ai participé à la réalisation de manteaux et vestes en fourrure pour divers grands créateurs.

Par la suite, j'ai changé pour le textile, toujours dans la haute couture.

J'ai créé mon atelier de retouche au 880 avenue d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut, où je réalise également des sacs colorés et originaux, pièces uniques, dont le sac spécial à langer.

Contact 06 60 49 23 14



Une naturopathe à Vaulnaveys !



citadin, une femme en pré-méno-pause, un retraité, ou même un senior...)

Lors de ses consultations vous découvrirez l'iridologie, la relaxation thaïlandaise, les cures de revitalisation, et de désintoxication.

L'alimentation est un axe prioritaire de la pratique d'Isabelle Schillig. Selon elle de nombreux maux y sont reliés, et quelques ajustements simples sont souvent des solutions préventives et curatives. La naturopathe a un rôle de conseiller en alimentation, pour équilibrer de manière intelligente et naturelle son assiette, l'adapter aux besoins et aux capacités de son corps. Ce que l'on mange, c'est une question importante qui nous touche tous.

Le site d'Isabelle Schillig : <http://naturopathe-uriage.fr>, regorge de conseils et de recettes originales et naturopathiques.

Isabelle Schillig est installée à l'institut Complexe Beauté d'Uriage, au 3061, avenue d'Uriage.

Après de longs voyages formateurs, une école Parisienne, et 5 ans d'activité à Toulouse, Isabelle Schillig ouvre son cabinet de naturopathe à Vaulnaveys, en face du parc d'Uriage.

Cette naturopathe est une éducatrice de santé globale. Elle procède par des consultations personnalisées débouchant sur des conseils d'alimentation, d'hygiène de vie, l'utilisation de plantes, et le réglage de la respiration. Elle s'adresse à un large public (un bébé qui a de l'eczéma, un enfant fatigable, un adolescent, un jeune sportif, une femme enceinte, un quadragénaire

Interages 38

MAINTIEN À DOMICILE CRÉATION D'UNE ANTENNE SUR LE SECTEUR DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

INTERAGES 38, association loi 1901 à but non lucratif, adhère aux valeurs sur lesquelles se fonde la charte des droits et libertés de la personne âgée : liberté de choix, respect, dignité, maintien d'une vie sociale.

Elle a pour mission de prévenir l'hospitalisation de la personne âgée et, lorsque l'hospitalisation n'a pu être évitée, de faciliter le retour à domicile en garantissant la qualité de vie au quotidien.

Quitter son environnement familial et son mode de vie n'est pas toujours nécessaire : INTERAGES 38 propose des solutions alternatives pour permettre à la personne âgée de rester chez elle.

Sortie d'hôpital, continuité de la prise en charge, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, gardes malades de jour/nuit : toutes les aides sont proposées avec le principe essentiel d'associer la personne aidée aux actions mises en oeuvre par les professionnels, et de lui garantir un rôle d'acteur au quotidien.

L'antenne locale récemment créée sur le secteur de Vaulnaveys-le-Haut est habilitée à intervenir dans notre commune.

L'interlocutrice référente est Mme Marie-José Céci.

INTERAGES 38
Mme Céci – Coordinatrice
Tél. 06 75 99 68 98
Agence Grenoble
Tél. 04 76 85 39 14
Agence Meylan
Tél. 04 76 90 58 12

Nico travaux

Plomberie chauffage
Salle de bain / chambre / autres pièces clé en main

Contact

06 50 25 12 71

150 route de Prémol 38410 Vaulnaveys-le-Haut

Nico.travaux@gmx.fr

Facebook Nicolas Martin

Cadres seniors bénévoles

Cadres seniors bénévoles (CSB), est un pont entre les générations de cadres.

C'est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités au service des PME de notre région.

Aux dirigeants d'entreprise ou d'associations, CSB offre l'expérience d'une cinquantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines etc. La connaissance

concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses.

- Aux porteurs de projets de création ou de reprise, CSB offre un accompagnement sur mesure pour réussir, accompagnement allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

- Aux étudiants, CSB offre une aide dans la rédaction de CV et Lettre de Motivation. L'Association organise aussi des simulations d'entretien de recrutement.

Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ?

Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ? CSB vous offre une opportunité de rester actif, utile aux jeunes tout en restant libre de choisir vos missions.

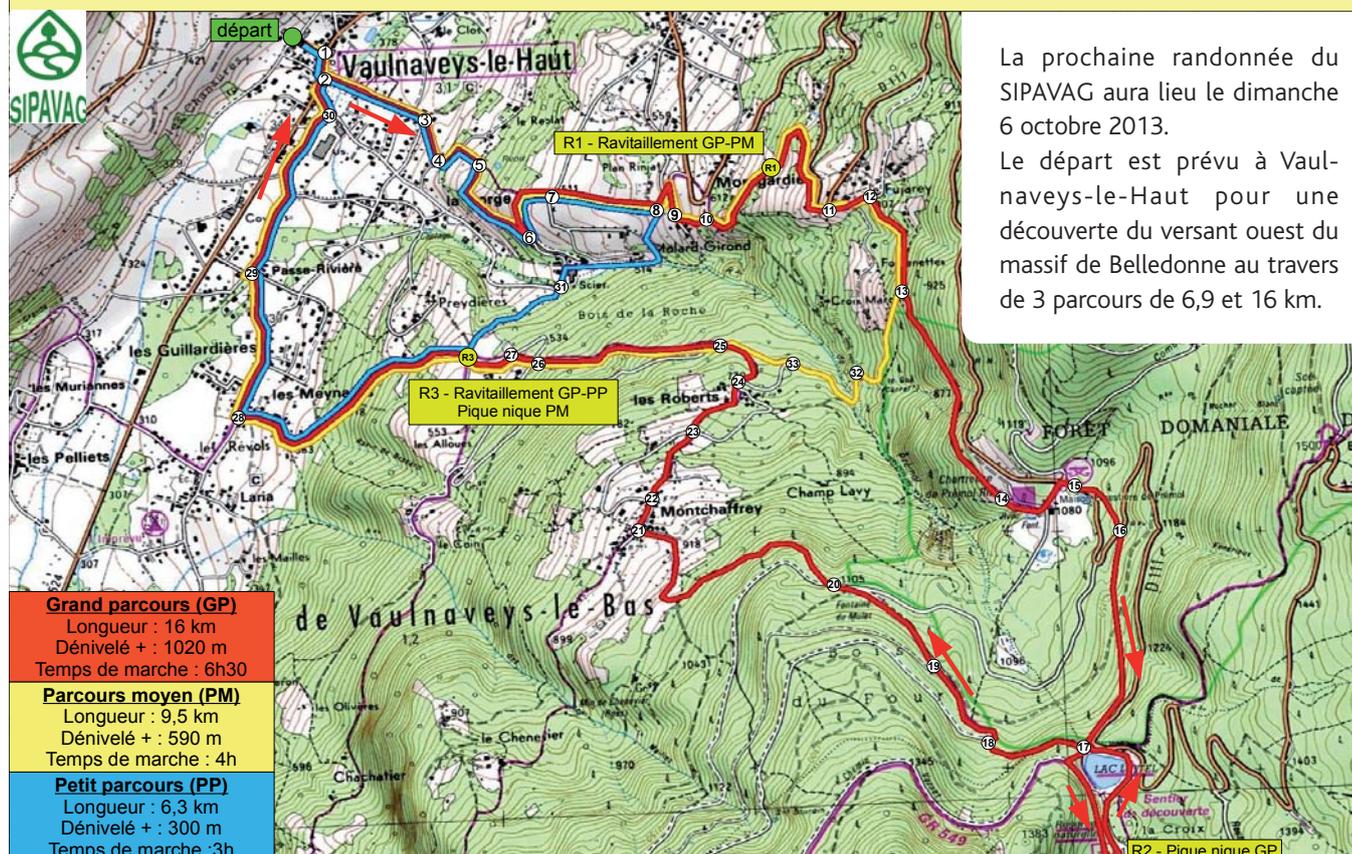


Contactez nous :
 Christian BAUP - Tel : 04 76 04 76 54
 Email : cadres.seniors.benevoles@gmail.com
www.cadres-seniors.com



Randonnée Sipavag

28ème randonnée SIPAVAG – dimanche 6 octobre 2013 - Départ de Vaulnaveys le Haut (V23 juillet 2013)



La prochaine randonnée du SIPAVAG aura lieu le dimanche 6 octobre 2013.

Le départ est prévu à Vaulnaveys-le-Haut pour une découverte du versant ouest du massif de Belledonne au travers de 3 parcours de 6,9 et 16 km.

Renseignements : 04.76.24.48.59 / 06.80.30.17.17

De bonnes nouvelles de l'AFP des coteaux du Crêt

On a cru ces dernières décennies que les espaces agricoles et naturels qui nous entourent étaient illimités et que l'on pouvait ainsi abandonner à la friche les zones difficiles d'accès et non mécanisables. Cette constatation jointe au désir d'un grand nombre d'entre nous d'habiter au milieu de son lopin de terre au plus proche de la nature, loin de

son voisin, a conduit à une trop forte occupation des sols aux conséquences multiples : environnementales, économiques et sociales. Aujourd'hui collectivités et population ont pris conscience qu'il fallait économiser l'espace, ainsi les documents d'urbanisme qui sont élaborés (PLU et SCOT) essaient de prendre en compte la préservation durable de ce foncier.



Ozanam

Dans le cadre de ses actions d'insertion conduites en direction de ses résidents le centre Ozanam va démarrer à la rentrée une activité théâtre sous la houlette d'un metteur en scène, M.François Colomb, responsable de l'association «Les Pierres du Ruisseau».

Ce dernier avait déjà animé une activité semblable à Ozanam il y a environ 10 ans et forts d'une première expérience réussie, nous souhaitons renouveler cette aventure théâtrale mais sur une base élargie. Il nous est apparu en effet intéressant de demander si des habitants de Vaulnaveys-le-Haut aimeraient y être associés. L'idée étant de mixer des publics vivant sur des communes voisines et de partager une même création artistique.

Si cette proposition retenait votre attention contacter Daniel Terlizzi au : 04 76 89 17 84.

Alain Giordano et Josée Argoud Puy, respectivement président et trésorière de l'Association Foncière Pastorale de Vaulnaveys créée en 2007, participent activement à leur façon à cet objectif : gagner du terrain sur la friche des coteaux du Crêt pour y faire paître des animaux et si possible à terme permettre l'installation d'un ou plusieurs agriculteurs.

Ils ne comptent pas leur temps et accompagnés d'Hervé Weisbrod, un technicien de la Chambre d'agriculture, ils réalisent un travail de fourmi, rencontrant les nombreux propriétaires (plus d'une centaine pour cette zone) afin d'essayer de les convaincre du bienfait de leur action.

Cette ténacité paie: l'adhésion de 6 nouveaux propriétaires ces derniers mois prouve que l'on peut comprendre l'intérêt de mettre des parcelles à disposition d'un éleveur, de maintenir des pelouses sèches et de favoriser le tourisme. En effet la beauté de nos paysages, ce sont les prairies fleuries, les espaces ouverts et diversifiés avec leurs troupeaux. Sans activité agricole, le paysage se referme, les genévriers et autres broussailles envahissent les lieux. En 40 ans, 50 à 75 % des pelouses sèches ont disparu ! Ce sont pourtant des espaces refuges précieux pour

la flore multicolore qui recherche les milieux pauvres en azote et pour la faune des insectes qui sont chassés des champs de la plaine par les pesticides. Ces milieux riches en biodiversité sont menacés.

Les responsables de l'AFP rencontrent une autre difficulté non négligeable pour le financement des travaux principalement de défrichage et de pose de clôtures. Ils doivent constituer des dossiers et les faire parvenir auprès des différentes structures et collectivités afin d'obtenir des subventions pour compléter l'autofinancement.

C'est ainsi qu'en cette fin d'été, la société Bois des Alpes va intervenir dans la pente avec ses engins de broyage sur 10 nouvelles parcelles sur une surface d'un peu plus de 1,3 ha, ceci grâce à des financements venant de la Région par le CDDRA*, du Département et de la Commune. Cette année, un financement complémentaire a également été sollicité du Département dans le cadre du projet « Ouverture des espaces » piloté conjointement par le Conseil Général de l'Isère, la Communauté de Communes « Le Grésivaudan » et l'ADABEL**.

Ces travaux comprennent un débroussaillage localisé afin de permettre la mise en place de clôtures à moutons. Le nettoyage des parcelles sera ensuite complété sur plusieurs saisons par le passage des animaux de manière à ré-ouvrir l'espace de façon douce et non traumatisante.

Pour montrer l'intérêt qu'ils portent à l'action engagée par l'AFP, les élus ont voté au budget 2013 une somme de 5500€*** pour aider à financer un projet qui sera soumis à leur approbation, de défrichage et débroussaillage de parcelles mises à disposition de façon durable par leurs propriétaires à l'attention d'un ou des agriculteurs afin qu'ils puissent y faire paître leurs bêtes.

Pour rappel, les propriétaires qui adhèrent à une AFP sont exonérés de taxe foncière sur les parcelles concernées et n'ont pas à participer financièrement aux travaux. En contrepartie, ils doivent accepter que l'AFP établisse un bail rural avec le ou les agriculteurs qui utiliseront leurs parcelles pour la pâture de leurs troupeaux.

Pour plus de renseignements sur l'AFP des coteaux du Crêt, vous pouvez contacter :

Mr Alain Giordano
alain2giordano@gmail.com ou
Josée Argoud-Puy
jap.montgardier@cegetel.net.



*Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Alpes Sud Isère
**Association de développement de l'agriculture dans Belledonne
***Les installations de clôtures ne sont pas éligibles à cette aide de la Commune.

Belledonne



UN PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL, POURQUOI ?

- Pour permettre la structuration de Belledonne dans sa globalité et porter des projets fédérateurs à l'échelle du massif,
- Pour avoir un lieu commun de réflexion avec l'ensemble des acteurs locaux et porter les valeurs de la montagne,
- Pour valoriser les spécificités de Belledonne en termes d'agriculture, de sylviculture, de tourisme, de pastoralisme, de patrimoine, culturel et naturel

AUJOURD'HUI OÙ EN EST-ON ?

Depuis presque 15 ans, l'espace Belledonne œuvre pour que les acteurs du territoire puissent habiter Belledonne, vivre dans Belledonne et y travailler.

Aujourd'hui l'association porte un projet de Parc Naturel Régional accompagnée par la Région.

Après les résultats positifs de l'expertise sur le patrimoine naturel rendue en novembre 2011, la Région a entrepris en novembre 2012 l'étude de faisabilité et d'opportunité qui devrait durer 1 an et s'organiser en 4 phases distinctes :

Opportunité : réalisation d'un inventaire pour mesurer la valeur des patrimoines culturels et paysagers du territoire et identification des enjeux de développement au travers d'un diagnostic socio-économique.

Faisabilité : tester la mobilisation et l'adhésion de tous les acteurs du territoire, étudier l'organisa-



tion du territoire en termes de coopérations intercommunales de SCOT et d'articulation des différentes démarches d'aménagement. Faire le point sur la ou les démarches de développement durable engagées.

Définition d'un périmètre et orientation : Pour un programme pluriannuel (3 ans) d'actions préfiguratives.

Organisation d'un rendez-vous citoyen : Rendu public des résultats de cette étude. Le chemin est encore long mais la motivation devrait permettre de franchir tous les obstacles pour faire en sorte que dans l'avenir Belledonne soit un territoire reconnu où il fait bon vivre et travailler.

BELLEDONNE C'EST :

- Environ 80 km de long de Aiguebelle (vallée de la Maurienne) à Vizille (vallée de la Romanche)
- Un massif structuré verticalement et caractérisé par son amplitude altitudinale allant de 200 m à presque 3 000 m.
- Une chaîne sans traversée routière
- 54 communes : 27 en Isère, 27 en Savoie
- 50 000 habitants
- 106 000 ha
- 12 000 ha d'alpages
- 19 250 ha de forêts
- 18 cols principaux
- 90 sommets de plus de 2 500 m
- 70 lacs



CHRONOLOGIE DE LA DEMANDE

- 2010 : Rencontres des 54 conseils municipaux de Belledonne, périmètre provisoire du projet
- 2010/2011 : Rencontres stratégiques avec les principales institutions (villes portes, Départements, Région, communautés de communes)
- 2010 : Rencontres des fédérations de chasse Isère & Savoie
- Automne 2010 : Visite du PNR des Bauges. Retours d'expériences et recherche d'informations.
- Décembre 2010 : Assemblée Plénière. Rassemblement politique de l'ensemble des communes du périmètre et des élus intercommunaux, départementaux et régionaux
- 2011 : Entretiens individuels auprès des Maires des communes non adhérentes
- Mars 2011 : Assemblée Plénière. Proposition de modification des statuts de l'Espace Belledonne, nouvelle organisation des instances de l'association, proposition d'un programme d'actions.
- Avril 2011 : Assemblée Générale de l'association. Élection du nouveau bureau
- Septembre 2011 : Visite du PNR des Baronnies Provençales par les membres du conseil d'administration de l'Espace Belledonne.
- 28 novembre 2011 : Présentation des résultats de l'expertise sur la valeur du patrimoine naturel aux acteurs locaux
- 2012 : Nouvelle charte graphique, marque Belledonne et édition de la lettre de Belledonne
- Novembre 2012 : Début de l'étude de faisabilité et d'opportunité menée par la Région.
- Décembre 2012 : Vizille et Herbeys rejoignent Séchilienne, Vaulnaveys-le-Bas et Vaulnaveys-le-Haut déjà adhérentes.



Espace Belledonne
place de la mairie
38190 Les Adrets
www.espacebelledonne.fr
Contact :
Sophie Gouin
Claude Gabelle (Mairie VLH)

DON DU SANG

Don du sang le 9 décembre de 9h à 12h et de 17h à 20h. à la salle polyvalente.
Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.
Prochain don en 2014; le 7 avril 2014 même horaire.

ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.

AVOCAT CONSEIL

Cette permanence gratuite a lieu en mairie une fois par mois le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.

SITE INTERNET

Pour être plus et mieux informés rendez-vous sur le site : www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la newsletter.

MÉDIATEUR CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les premiers et troisièmes mardis des chaque mois entre 14h00 et 17h00.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 99 00

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Pour ce faire vous devez vous présenter à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile dans la commune (facture d'électricité ou autre) avant le 31 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons nés en 1997 doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

RAVALEMENT DE FAÇADES

Le fonds d'aide mis en place par la municipalité destiné à aider les propriétaires d'immeubles situés le long de la Départementale 524, dans le centre bourg, s'est achevé en décembre 2012. Devant le succès rencontré et la qualité des réalisations, qui contribuent à rendre notre commune plus attractive, les élus ont prolongé et reconduit cette opération largement incitative puisqu'elle permet d'apporter une aide qui peut représenter jusqu'à 20% du coût TTC des travaux.

Les propriétaires intéressés peuvent donc continuer à se renseigner en mairie au 04.76.89.18.05 ou contacter l'architecte de PACT-ISERE au 04.76.12.11.37

UTILISATION D'ENGINS BRUYANTS

Rappel des règles applicables : arrêté préfectoral N°97-5126-art9. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux seuls horaires suivants :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

agenda**août**

- du 12 au 31 : exposition Artelier (Office du tourisme Uriage)

Septembre

- Samedi 7 : Forum des associations suivi du traditionnel pot de rentrée
- Samedi 7 : Vente de livres d'occasion (Bibliothèque)
- Dimanche 8 : Fête du Rugby (ESV)
- Dimanche 15 : Journée du Patrimoine et Inauguration de l'église (messe à 10h00)
- Mercredi 18 : Contes fantastiques des Alpes (Bibliothèque)
- Samedi 21 et dimanche 22 : Exposition : Le chanvre (Salle Guillot, Vaulnaveys-le-Bas)

Octobre

- Dimanche 6 : Randonnée SIPAVAG / Concert Ensemble Vocal de Grenoble (Église, 17h)
- Samedi 19 : Loto (Pompier)
- Mercredi 23 : Heure du conte (Bibliothèque)
- Samedi 26 : Soirée dansante (Radio Passion)
- 1^{er} au 31 : Exposition « le dessous des images » (Bibliothèque)
- Date non définie : Conférence-débat «les images mentent-elles ?» (Bibliothèque)

Novembre

- Mercredi 13 : une nouvelle vie aux livres, atelier créatif pour les 7-13 ans (Bibliothèque)
- Mercredi 20 : une nouvelle vie aux livres, atelier créatif pour les 4-6 ans (Bibliothèque)
- Vendredi 22 : 20 ans de la bibliothèque à 19h00 avec « sur un air de lecture » - Compagnie Partage
- Novembre/Décembre : La bibliothèque fête ses 20 ans ! Exposition bibliothèques, mémoires et lieux de vie
- Date non définie : Repas dansant (ESV)

Décembre

- Dimanche 1^{er} : Repas des anciens (CCAS)
- Lundi 9 : Don du sang
- Vendredi 13 : Marché de Noël
- Vendredi 13 : Heure du conte (Bibliothèque)
- Mardi 31 : Réveillon (Radio Passion)



Directeur de publication : Jérôme Richard

Comité de rédaction : Isabelle Courant, Bernadette Fège, Claude Gabelle, Patricia Garcia, Benoît Gillet, Daniel Goldschmid, Marc Odru, Charles Paillet, Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Maquette et mise en page : © polartgraphic.fr

Photos : Jean Ravet / Charles Paillet / Vincent Nicollet / Marc Odru / Michel Doris / Siery / Claude Gabelle / Emmanuel Arnould / Paul Engelmann / Fotolia (kounadeas) / ESV / Benjamin Godfroid

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - papier recyclé

